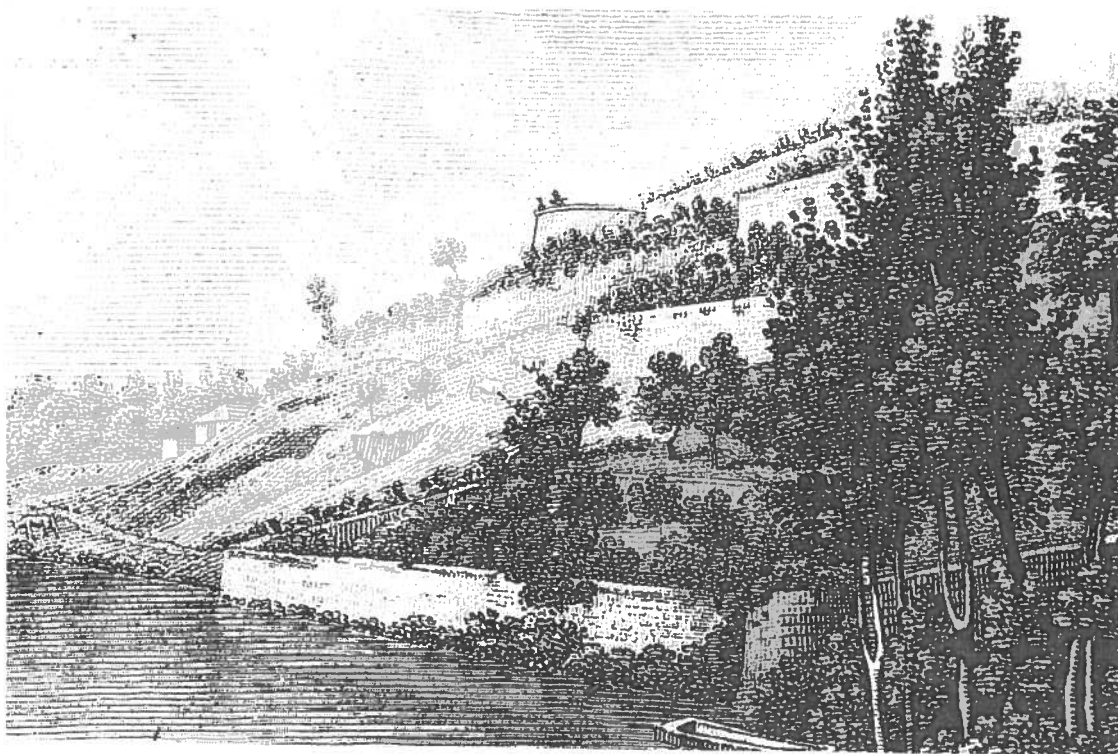


# LES JARDINS DE L'EVECHE DE LIMOGES.



## DOSSIER PEDAGOGIQUE

Dossier conçu et réalisé par **Pascal FRANCOIS**, Professeur d'arts plastiques

Année 2000-2001

Action pédagogique maec au musée municipal de l'Evêché, place de la Cathédrale  
87000 LIMOGES Tél : 05 55 34 44 09



# COMPOSITION DU DOSSIER

|                                                                                                                                                                                 |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction</b>                                                                                                                                                             | <b>02</b> |
| <b>Les Jardins de l'Evêché : un historique, de 1757 à la fin du XX° siècle</b>                                                                                                  | <b>03</b> |
| <b>Le jardin à la française. Quand ? Qui ? Exemples ? Quoi ?</b>                                                                                                                | <b>08</b> |
| <b>Les grandes caractéristiques du jardin à la française</b>                                                                                                                    | <b>10</b> |
| <b>Y a t'il un style pour les jardins de l'Evêché ? Entre conception et réalisations successives, de 1766 jusqu'à la reconstitution de 1975</b>                                 | <b>12</b> |
| <b>L'énigme du kiosque ?</b>                                                                                                                                                    | <b>17</b> |
| <b>Une proposition de parcours, avec questionnaire</b>                                                                                                                          | <b>20</b> |
| <b>Vocabulaire : lexique des termes de l'art des jardins</b>                                                                                                                    | <b>25</b> |
| <b>Parcs et jardins en Haute-Vienne et en Limousin</b>                                                                                                                          | <b>31</b> |
| <b>Bibliographie</b>                                                                                                                                                            | <b>34</b> |
| <b>Annexes : délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Limoges, Projets relatifs aux Jardins, Plans de la ville : secteur de l'Evêché (XVIII°, XIX° et XX° siècles)</b> | <b>35</b> |



# COMPOSITION DU DOSSIER

|                                                                                                                                                                                 |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction</b>                                                                                                                                                             | <b>02</b> |
| <b>Les Jardins de l'Evêché : un historique, de 1757 à la fin du XX° siècle</b>                                                                                                  | <b>03</b> |
| <b>Le jardin à la française. Quand ? Qui ? Exemples ? Quoi ?</b>                                                                                                                | <b>08</b> |
| <b>Les grandes caractéristiques du jardin à la française</b>                                                                                                                    | <b>10</b> |
| <b>Y a t'il un style pour les jardins de l'Evêché ? Entre conception et réalisations successives, de 1766 jusqu'à la reconstitution de 1975</b>                                 | <b>12</b> |
| <b>L'énigme du kiosque ?</b>                                                                                                                                                    | <b>17</b> |
| <b>Une proposition de parcours, avec questionnaire</b>                                                                                                                          | <b>20</b> |
| <b>Vocabulaire : lexique des termes de l'art des jardins</b>                                                                                                                    | <b>25</b> |
| <b>Parcs et jardins en Haute-Vienne et en Limousin</b>                                                                                                                          | <b>31</b> |
| <b>Bibliographie</b>                                                                                                                                                            | <b>34</b> |
| <b>Annexes : délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Limoges, Projets relatifs aux Jardins, Plans de la ville : secteur de l'Evêché (XVIII°, XIX° et XX° siècles)</b> | <b>35</b> |



# INTRODUCTION

C'est durant l'année 2000 que fut réalisé le dossier pédagogique « Parcours architectural », à l'initiative d'**Alice RAYMOND**, professeur d'Arts Plastiques, et de **Jean-Marc FERRER**, professeur d'Histoire, cela dans le cadre de l'action pédagogique MAEC au musée municipal de l'Evêché, à Limoges.

Ce dossier proposait alors, et avant d'appréhender les différentes collections du musée, de mieux faire connaître l'histoire du bâtiment qu'occupe ce musée (architecture, architecte...), et c'est dans la continuité de ce travail qu'il paraissait intéressant de compléter ce premier dossier d'un second au sujet des jardins constituant l'environnement de cette architecture.

Aujourd'hui, ces deux dossiers constituent donc un ensemble cohérent, recensant informations, connaissances (historiques, techniques, artistiques...), fiches de vocabulaire, propositions de parcours... que tout enseignant désireux de mieux connaître le Musée de l'Evêché pourra utiliser à sa guise, avec ses élèves lors de la préparation de visites au musée, mais aussi dans le cadre de la préparation de projets à dominante artistique et culturelle.

En l'absence de tout travail précédent existant sur l'histoire de ces jardins, une importante partie de ce travail a constitué à rechercher un maximum de documents et cette recherche ne se veut ni exhaustive ni terminée...

Pour la partie de la ville de Limoges « Un Historique », ces recherches ont été menées tant aux Archives Municipales, qu'aux Archives Départementales de la Haute-Vienne, mais aussi au Département Limousin de la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges.

Concernant plus particulièrement l'iconographie relative à ces jardins, je tiens à remercier tout particulièrement pour leur accueil et conseils, Monsieur **CEAUX** Directeur du Service des Espaces Verts de la ville de Limoges, ainsi que Monsieur **ROUVERON** pour son aimable collaboration et la mise à disposition de nombreux plans et documents de leurs archives.

Remerciements à Monsieur **Stéphane CAPOT**, Directeur des Archives Municipales, ainsi qu'à son personnel toujours à l'écoute de mes demandes.

Remerciements à l'équipe du Musée de l'Evêché et à son conservateur Madame **Véronique NOTIN**.

Remerciements à **Jean-Marc FERRER**, pour les précieux conseils prodigués tout au long de cette recherche.

Dans l'attente de vos remarques  
Bonne lecture

**Pascal FRANCOIS**, professeur d'Arts Plastiques  
En mission au musée, année scolaire 2000-2001

Des documents iconographiques sont à la disposition des enseignants au musée. Ils peuvent, pour la plupart être dupliqués en vue de la préparation de vos projets.

Ce dossier voit le jour grâce au service de l'imprimerie du Rectorat de l'Académie de Limoges. Merci à l'ensemble du personnel.



# LES JARDINS DE L'ÉVÊCHÉ

## UN HISTORIQUE

**1757** A cette époque, l'ancien château du prélat Jean de Langeac dont les bâtiments étaient fort délabrés, se trouvait être entouré de terrains pentus, plantés en vignes, quelques chemins et petites maisons existant ça et là.

— Dès cette date, des achats de terrains contigus à l'ancien château sont effectués par le nouvel évêque Monseigneur Jean-Gilles Coëtlosquet, la construction du nouveau palais épiscopal ne pouvant se concevoir sans un vaste terrain autour de celui-ci.

**De 1757 à 1761** Destruction de l'ancien château, comblement de ses fossés, nivellement du terrain en terrasses et construction des murailles fermant les jardins d'après les plans de Charles-Jean BARBIER, qui quittera Limoges en 1764, Joseph BROUSSEAU lui succédant alors pour la suite du projet et la construction du nouveau palais (voir dossier pédagogique « Parcours Architectural »).

C'est à cette époque que BARBIER choisit l'emplacement du nouveau palais, à proximité immédiate de la cathédrale, et qui a l'avantage d'accorder ainsi une grande place aux jardins en direction de la vallée de la Vienne.

**1765** Achats de terrains complémentaires.

**13 mars 1766** Monseigneur Du Plessis d'Argentré, nouvel évêque, pose la première pierre du futur palais épiscopal, selon les plans de l'architecte Joseph BROUSSEAU.

**1771** Des parcelles de terrain sont encore acquises par l'Evêché faisant ainsi de Monseigneur d'Argentré le propriétaire de tous les terrains jusqu'à la Vienne.

**1774** **Départ de J.BROUSSEAU pour la Normandie** où il construira l'Evêché de Séez.

**1787** **Achèvement de la construction de l'Evêché de Limoges** qui bénéficie d'une vue panoramique sur la Vienne et sa rive gauche.

**06 juin** **Description du site** par l'agronome Arthur YOUNG dans l'ouvrage *Voyage en France* (Paris rééd. 1975 tome I, pp. 96 et 97) précisant que *"l'évêque actuel a édifié un grand et beau palais, et son jardin est ce qu'on peut voir de plus beau à Limoges, car il domine un paysage dont la beauté peut être difficilement égalée (...)"*.

Doit-on en conclure que les jardins étaient eux aussi terminés quant à leur aménagement (bassins, parterres et allées, plantations...) ? Vraisemblablement si l'on se réfère notamment au plan de la ville de Limoges tracé par l'abbé LEGROS en 1774 (voir Annexes).

**1838** **Tableau descriptif de la ville de Limoges** par Pierre GILLIER (avocat à la Cour Royale d'Agriculture) qui précise qu'existe « (...) une suite de terrasses disposées de la manière la plus pittoresque et dont l'élévation est assez considérable. Du haut de ces jardins, l'œil



*embrasse une partie très importante du beau bassin de la Vienne et les riantes prairies qu'elle arrose. (...) ce magnifique point de vue...un des plus remarquables de cette partie de la France. »*

**1838/1841** Description du site par Honoré de BALZAC dans Le curé de village : « (...) ses jardins que soutiennent de fortes murailles couronnées de balustrades descendent par étages en obéissant aux chutes naturelles du terrain. (...) la rivière se découvre, soit en enfilade, soit en travers, au milieu d'un riche panorama. (...). La magie du site... »

**1848** Sous le Gouvernement de juillet et même de la République de 1848, le jardin de l'Evêché est **une promenade publique**, le jardin faisant partie du domaine de l'Etat (voir M.JOUHANDEAU, délibération du conseil municipal du 3 déc 1883, Annexes).

**1851** Le Gouvernement du 2 décembre fait du jardin de l'Evêché **une propriété privée**, en jouissance par les évêques qui y résident (voir délibération du conseil municipal du 3 déc 1883, Annexes).

**1865** Description du site par un groupe de citoyens dans Limoges et le Limousin, guide de l'étranger, publié en 1865 : « (...) De ces jardins, étagés de la manière la plus pittoresque, et mieux encore des fenêtres du palais, on jouit d'une vue magnifique : l'œil embrasse un immense horizon borné par des montagnes éloignées, à travers lesquelles se déroule le cours sinueux de la Vienne et se développent les riantes prairies qui la bordent. Des fabriques diverses, jetées ça et là, animent le paysage, et les trois ponts jetés sur cette rivière produisent le plus pittoresque panorama. (...) » (voir M.PLANCKAERT, délibération du conseil municipal du 16 oct 1907, Annexes).

**1867** Description du site par Celestin PORT dans De Paris à Agen, itinéraire descriptif et historique : « (...) Le style grandiose de l'architecture et la situation de l'édifice, au milieu de jardins et sur un étagement de terrasses superposées, d'où la vue plonge au-dessus du Pont Neuf jusqu'aux confins de la vallée, en font un des palais épiscopaux les plus enviés de France. (...) »

**3 déc 1883** Séance du conseil municipal : M. JOUHANDEAU émet le vœu, formulé auprès de Monsieur le Ministre de la Justice et des Cultes, que **les jardins de l'Evêché soient ouverts ou plutôt réouverts au public**, puisque étant autrefois une promenade publique (voir Annexes).

**5 août 1884** Séance du conseil municipal : monsieur le Maire annonce qu'il ne peut être apporté une suite favorable à ce vœu, la situation des crédits ne permettant pas « l'exécution des travaux importants jugés indispensables pour clôturer les parties des jardins qui devraient être réservés au Prélat. »

**24 avril 1886** Séance du conseil municipal : proposition d'un nouveau vœu et acceptation par la ville de la prise en charge des travaux des murs de clôture destinés à séparer l'espace où le public sera admis, des jardins réservés à l'évêché.

**1888** Un état des lieux dressé par l'Architecte du département et l'Ingénieur Voyer atteste de l'aspect délabré du jardin (bancs en pierres disjointoyées, portail descellé, pile brisée, porte en mauvais état, allées non entretenues ne possédant plus un grain de sable...).

**15mars** Séance du conseil municipal : monsieur le Maire expose le projet de traité à intervenir entre la ville et l'Etat, concernant **l'ouverture d'une partie des jardins au public**, l'entrée ayant lieu par la porte située avenue du Pont Neuf, près du quai de l'Evêché.

L'ouverture devait être vraisemblablement quotidienne, puisque étant prévu que seraient à la charge de la ville, l'entretien, la surveillance et la police de la dite promenade dont la porte devra être ouverte et fermée chaque jour par un agent spécial, de 7 heures à 22 heures en été, et de 8 heures à 18 heures en hiver.

**14 juillet** **Les Bas-Jardins de l'Evêché sont mis à la disposition de la population** (convention établie avec l'Etat), l'évêque se réservant la jouissance de la partie supérieure affectée au service des cultes.

**De 1956 à 1961**      **Création du jardin botanique municipal** sur 5950 m<sup>2</sup>, suite à la disparition des anciens bâtiments de « l'Evêcaud », au flanc sud de la cathédrale.

Des espèces végétales diverses sont plantées dans des parterres dits « à compartiments » (selon l'esprit des jardins du Moyen-Age), et cela par thèmes : plantes alimentaires, aromatiques ou condimentaires, odoriférantes, industrielles, colorantes, fourragères, à fruits, médicinales (toxiques ou non), mellifères, auxquelles s'ajoutent des plantes aquatiques dans des bassins.

**1963**      **Séance du conseil municipal : étude de l'extension du jardin de l'Evêché** sur la propriété dite « l'ancien séminaire » confiée à Monsieur PASQUIER Architecte paysagiste, 12 Boulevard Saint-Germain PARIS 5<sup>ème</sup>.

**20 déc 1965**      **Séance du conseil municipal** : contrat est passé entre l'**Agence de l'Arbre et des Espaces Verts**, 64 rue de la Fédération 75015 PARIS et la ville **pour un réaménagement complet des jardins de l'Evêché**. Approbation par l'autorité de tutelle le 24 février 1966.

**Juil 1972/ déc 1973**      L'**Agence de l'Arbre** propose un premier projet « **projet initial** », avec sur la terrasse supérieure des parterres avec broderies, puis un « **projet n°2** », qui sera finalement retenu, les broderies étant supprimées et remplacées par un tapis de gazon cerné d'une plate bande fleurie, elle-même limitée par une bordure de buis (voir plans et perspectives en Annexes).

**14 fev 1973**      **Séance du conseil municipal** : agrandissement de la surface des jardins d'environ 1 hectare suite au transfert des jardins de culture de la ville à La Vergne dans la Vallée de l'Aurence ; mais aussi suite à l'achat de plusieurs terrains et immeubles vétustes destinés à être démolis, situés entre le Boulevard de la Corderie et les actuels jardins de culture. Une partie seulement de ces terrains (1260 M<sup>2</sup>) est destinée à être rattachée aux jardins de l'Evêché.

**20 sept 1974**      Ordre de service est notifié à l'Entreprise POURNIN titulaire du marché afin de commencer les travaux de rénovation du jardin de l'Evêché à compter de cette date.

**8 juil 1975**      **Fin des travaux de rénovation des jardins.**

**Sept**      Il reste encore à réaliser la terrasse d'honneur et son accès depuis la cour intérieure, ainsi que la terrasse sud où l'Entreprise procède à l'exécution du bassin.

**1976**      « (...) La reconstitution des jardins permet de retrouver la pureté des premiers tracés et de rendre à l'Evêché son cadre somptueux : ouverture de grandes perspectives, création de parterres à la française, de bassins et de mails, restauration et mise en valeur des murs de terrasses (...) » Extrait de l'article du journal La Montagne du 23 août 1995.

**5 août**      La Presse se fait l'écho des usagers des jardins rénovés, regrettant les ombrages de la triple rangée de tilleuls qui bordaient les parterres « à la française. » Article du Centre Presse.

**11 déc 1978**      **Séance du conseil municipal** : communication « **à propos du jardin de l'Evêché** » où il est précisé que c'est faire une erreur que de classer ce jardin dans la catégorie des jardins « à l'anglaise » à laquelle appartient par exemple le parc Victor Thuillat, et qu'il s'agissait en réalité de jardins « à la française », qui, transformés au gré du temps ne correspondaient alors plus aux plans originels établis au XVIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que les plans du bâtiment.

Les Bâtiments de France ont tenu à la reconstitution de l'ordonnance première dans toute la mesure du possible, du moins dans son esprit, car le site est classé. (Voir Annexes).

**8 janv 1979**      **Réception définitive du jardin de l'Evêché**, par la commission réunissant des responsables élus et administratifs de la ville, l'Architecte des Bâtiments de France, le Directeur de l'Agence de l'Arbre et des Espaces Verts, l'Entreprise Pournin.

**19 déc 1986**

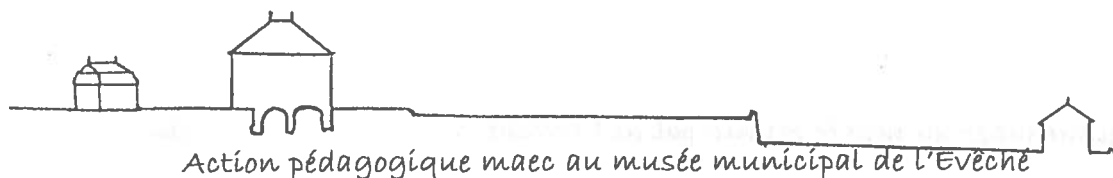
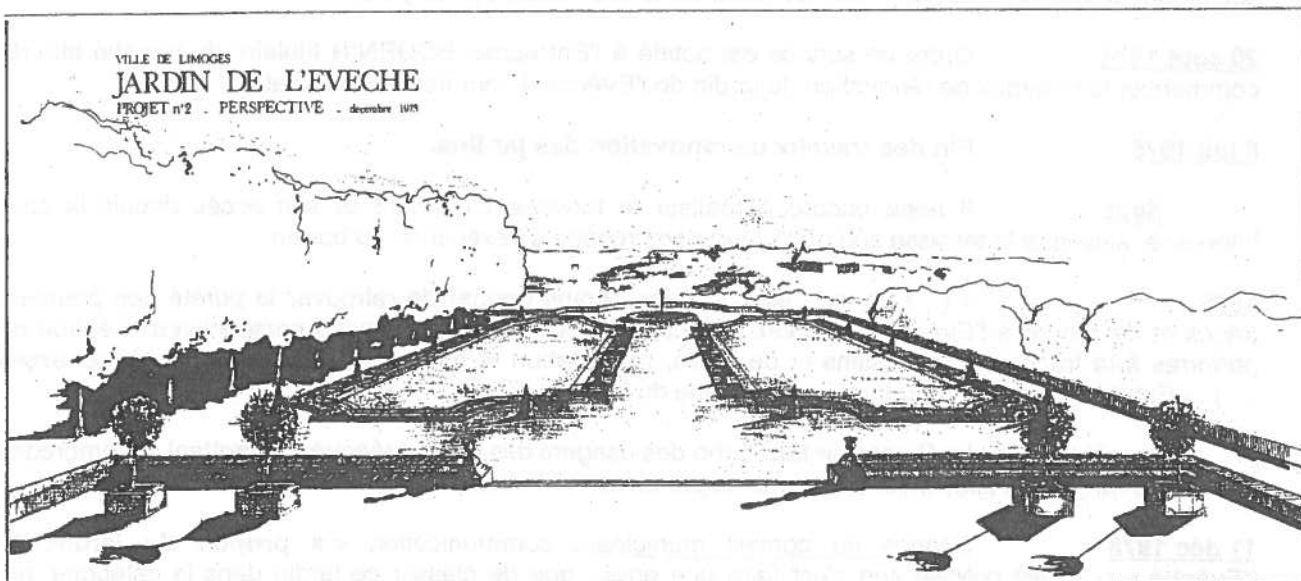
**Séance du conseil municipal :** décision est prise de financer très rapidement un programme important de consolidation, reconstruction et restauration des murs de clôture et de soutènement du jardin de l'Evêché, car les murs étant vétustes, des désordres apparaissent, et que d'autre part, ces murs ayant été construits dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils n'ont jamais été restaurés à ce jour.

**1990**

**Agrandissement du jardin botanique de 13000 m<sup>2</sup>** suite à l'enlèvement de bâtiments implantés sur une des terrasses, permettant l'aménagement de la terrasse de la Règle, proche de la rue de la Règle.

**Deux zones différentes sont observables, l'une botanique, l'autre écologique.** Le jardin botanique présente 1800 espèces différentes. Des éléments architecturaux y sont intégrés (un oratoire, la gloriette XII<sup>e</sup> siècle du couvent de la Règle).

La deuxième zone constitue une implantation par milieux, permettant d'observer des végétaux tels qu'on les trouverait dans la nature. Cinq paysages typiques du Limousin ont été reconstitués : la hêtraie à houx, la chênaie-charme, la lande à bruyère, la tourbière à sphaignes, la zone humide.





# LE JARDIN A LA FRANÇAISE

## QUAND? QUI? EXEMPLES? QUOI?

### QUAND?

A partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (siècle de Louis XIV dit le Roi Soleil -1638-1715-) et jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, car le modèle de palais royal conçu à Versailles avec son cadre de nature, sera repris dans toute l'Europe (l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne, la Suède, la Hongrie...)

### QUI?

Ce sont souvent les architectes qui sont chargés de la conception de ces jardins entourant les œuvres architecturales.

Le plus célèbre est **André Le Nôtre** (1613-1700) dessinateur de jardins et architecte français.

### EXEMPLES?

**VAUX LE VICOMTE**: jardins d'André le Nôtre conçus à partir de 1656 et inaugurés en 1661, en collaboration avec l'architecte du château, Louis le Vau et un peintre, André le Brun.

Ces jardins sont considérés bien souvent comme étant à l'origine de ceux de Versailles, tels une esquisse préparatoire...

Mais aussi: Versailles, Chantilly, Chenonceaux, Sceaux, Fontainebleau...

### QUOI?

Ce type de jardin vise à transformer le paysage environnant le château, afin d'obtenir **une œuvre d'art équilibrée et contrôlée**, qui tend à exprimer une domination totale de l'homme sur la nature, le XVIII<sup>e</sup> siècle étant marqué des idées de Descartes (1596-1650), de la raison, de la géométrie analytique...

Quand le jardin est entouré de frondaisons, d'une forêt touffue, il est considéré alors comme une sorte de "clairière" où **règnent harmonie, ordre, équilibre**... en opposition à une nature pensée comme désordre, monde sauvage, sans limites...

Cette conception du jardin s'inscrit dans la tradition de la Renaissance Italienne, et de l'idée que **la beauté consiste en l'harmonie de toutes les parties formant un ensemble** (théorie esthétique de Vitruve).

**Le jardin s'adresse à la fois à l'intelligence et aux sens:**

- il est un immense opéra de verdure, de marbre et de bronze, animé par les eaux (plans d'eau, canaux, fontaines, cascades, automates...) où triomphe la mythologie, comme dans les jardins romains par exemple.
- il est aussi conçu comme un lieu d'agrément, un lieu de fêtes, une sorte de grande scène de théâtre pour leurs hôtes et leurs invités (princes, courtisans...), un espace de "représentation".
- tout concourt à rappeler au promeneur de ce type de jardin, le pouvoir, en flattant les sens (surprises, émotions...) du spectateur découvrant canaux, cascades, fontaines, bosquets, couverts, statues...

Car en effet, **d'un seul regard** l'œil du spectateur devait percevoir presque **toute la composition, dans sa monumentalité, son immensité...** et le jardin devait inspirer le respect, affirmant alors la puissance et le prestige de son propriétaire.

Versailles, par exemple, sera le reflet de la France du XVII<sup>e</sup> siècle, en étant l'expression du pouvoir absolu de la monarchie sur la vie politique, sociale et artistique du pays.

**Le jardin à la française est donc aussi le symbole d'une conception autoritaire du pouvoir**, reflet d'un désir de pérennité et de stabilité.

Louis XIV a conçu et écrit, cas unique dans l'histoire paraît-il, un guide de visite pour les jardins de Versailles intitulé **"Manière de montrer les jardins de Versailles"** (1702-1704, cf. bibliographie).

# LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU JARDIN A LA FRANCAISE

## LE PLAN

Les plans des jardins étaient d'abord **conçus "sur le papier"** puis imposés par la suite au paysage:

- les collines pouvaient être remodelées ou rasées, pour être remplacées par des parterres.
- les eaux étaient canalisées, récupérées et déversées dans des bassins aux formes géométriques...
- les arbres parfaitement alignés et taillés sévèrement avaient ainsi un aspect plus architectural que naturel.
- les parterres rectangulaires aux bords nets, parfaitement tondus étaient de véritables "tapis verts"...

**Les jardins ne pouvaient se concevoir sans le château.** L'architecture des jardins est donc en harmonie avec celle du château, et il y a de « l'architecture » dans les jardins : le tracé des allées est rectiligne, la taille des arbres leur donne un aspect architecturé, le château se reflète dans les bassins d'eau qui l'entourent...

**Les plans étaient souvent immenses**, donnant à voir différentes **perspectives**, sur un terrain à faibles dénivellations. Le jardin devait s'offrir aux regards (peu de parties étaient cachées) de manière à accentuer la **sensation d'immensité et de « prestige »**.

La conception des jardins à la française n'exigeait pas un terrain plat mais plutôt un terrain en pente douce, partant du château et descendant le versant de la vallée.

## L'AXE PRINCIPAL (PERSPECTIVES ET AXES)

« **L'axe** » est la figure primordiale de l'unité harmonique qu'est « le jardin à la française ».

**L'axe principal** permet de conduire le regard, de construire une perspective (dans l'axe même du château) donnant l'illusion d'espace et d'immensité... vers l'infini... symbole aussi de pouvoir infini du propriétaire des lieux?

Par exemple, à Versailles, Le Nôtre a orienté les axes principaux du jardin sur les quatre points cardinaux. Dans le château, la chambre du roi est située au centre, et l'axe principal du jardin part précisément de cette chambre et est marqué par le grand canal qui mesure plus de 1500 mètres de long.

**Une perspective « symbolique », le roi étant alors le centre du monde** autour duquel toute la société de l'époque gravita.

Le thème iconographique des jardins est l'emblème du roi, le soleil. Par exemple, la grande galerie a une perspective à perte de vue qui oriente les regards vers le soleil couchant. Il y a aussi dans les jardins de nombreuses représentations d'Apollon (fontaines, sculptures), allégorie du soleil levant.

André MOLLET (appartenant à la grande famille des MOLLET, qui fournit quatre générations de jardiniers) annonçait le jardin à la française, quand il disait que « **la plupart des allées devaient aboutir à quelque point perspectif : fontaine ou statue** ».

## L'EAU

L'eau tient une place importante dans la conception de ce type de jardin.

Elle symbolise **le mouvement et la vie**. Tant à Vaux le Vicomte qu'à Versailles, l'eau est "**mise en scène**" (le grand canal, grandes cascades, fontaines et plans d'eau) afin de constituer un **ensemble grandiose** mettant en avant le pouvoir de l'homme. L'eau est capturée par l'homme, elle est aussi **instrumentalisée** et participe au grand spectacle de l'homme créateur.

De grands progrès furent réalisés à cette époque en hydraulique. A Versailles, l'eau alimentait les 1400 fontaines. Pendant la promenade royale, l'eau était acheminée par l'aqueduc de Marly alimenté par "la machine de Marly", pompe géante construite sur la Seine à Bougival.

**L'architecture du château se reflète** ainsi, tel un rappel, dans les différentes pièces d'eau des jardins.

## LE VEGETAL

**Les parterres de broderies** étaient toujours réalisés à base de buis. Leur conception était liée, au plan et à l'implantation des bâtiments, les considérant alors comme **une extension de l'architecture**.

Leurs formes prenaient souvent celles de rectangles, carrés, ovales, volutes ou cercles.

**Les parterres dits « à l'anglaise »** (cf. Vaux le Vicomte) indiquaient la prédominance du gazon en opposition aux broderies de buis ou aux parties plantées.

**L'Art topiaire** (taille des arbustes): les arbres et les arbustes étaient conçus comme des volumes aux formes géométriques, combinés avec les parterres de broderies, telle une « **architecture de verdure** », dont le **labyrinthe** est un exemple.



# Y A T'IL UN STYLE POUR LES JARDINS DE L'EVÊCHÉ ?

*Entre conception et réalisations successives,  
de 1766 jusqu'à la reconstitution de 1975*

Dans une délibération du conseil municipal de Limoges en date du 11 décembre 1978, Monsieur FONT alors adjoint au maire, faisait une communication « à propos du jardin de l'évêché » (copie en annexes).

Il répondait en fait à un article paru dans la presse locale (Centre Presse) qui publiait alors les réflexions d'un lecteur sur le jardin de l'Evêché, ce lecteur préférant quant à lui les jardins "à l'anglaise".

Monsieur FONT, précisait alors que c'était "une erreur de classer les jardins de l'Evêché" dans la catégorie des jardins à l'anglaise. **"Il s'agissait en réalité de jardins "à la française".** Mais abâtardis, transformés après coup, ils ne correspondaient plus aux plans originels établis au XVIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que les plans des bâtiments", et **"que les Bâtiments de France de France ont tenus à la reconstitution de l'ordonnance première** dans toute la mesure du possible, du moins **dans son esprit**, car le site est classé."

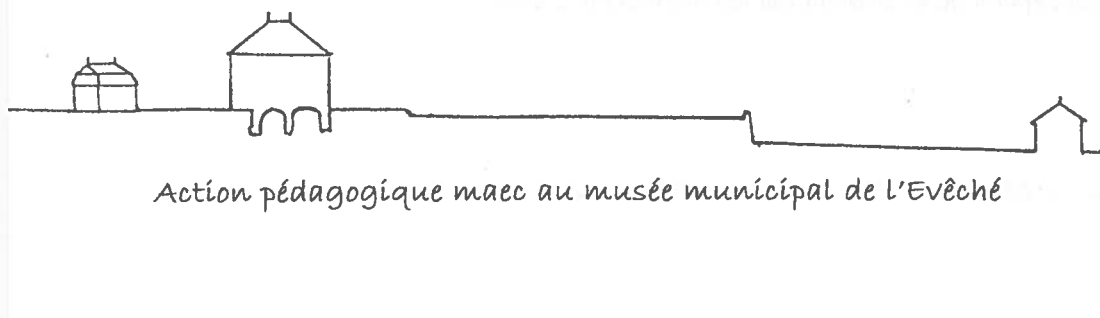
Car en effet, la restauration des jardins de l'Evêché terminée à la fin de l'année 1975, n'allait pas sans une certaine critique de la part du public limougeaud. A titre d'exemple en août 1976, les habitués de ces jardins regrettaient la disparition de la triple allée de tilleuls bordant les parterres de la terrasse supérieure. La presse locale relevait que cette restauration des jardins satisfaisait les esthètes amateurs de jardins bien ordonnés, mais qu'elle ne suscitait pas un grand enthousiasme chez les habitués.

Le 27 novembre 1973 lors de la séance de la commission régionale des opérations immobilières de l'Architecture et des Espaces Protégés, Monsieur DAUDET, secrétaire général de la ville de Limoges, estimait finalement « qu'il n'y pas de période nettement tranchée à partir de laquelle on a changé de style et il n'est pas certain qu'il y ait eu réellement un style pour ces jardins. »

Y a-t-il alors un style pour ces jardins? Y a-t-il eu même une conception de ces jardins en relation avec l'architecture du bâtiment?

Qu'est-ce qui a été réellement réalisé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle?

La reconstitution de 1975 est-elle fidèle aux tracés prévus par les architectes ayant conçu le bâtiment et les jardins?



## DE LA CONCEPTION...

Nous disposons de **deux plans d'ensemble** conservés aux Archives Départementales de la Haute-Vienne (voir copies en annexes).

L'étude de ces plans révèle une conception des jardins plus dans la tradition des jardins "à la française" que des jardins anglais (le lecteur se reportera à la partie de ce dossier relative aux grandes caractéristiques de ce type de jardins). Les jardins anglais sont généralement caractérisés par des tracés de chemins sinueux qui exploitent les lignes serpentinees et dont les cours d'eau dessinent des méandres...

**Le premier plan** est attribué à **Charles Jean BARBIER**. **Le deuxième « complété »** par **Joseph BROUSSEAU** conserva cependant l'ordonnance générale du premier plan de son prédécesseur, mais ajouta aux tracés des jardins de la terrasse supérieure, une partie supplémentaire vers le sud et vers la Vienne, dans le prolongement de l'axe central.

Un premier constat s'impose : les plans existants et conservés aux Archives Départementales de la Haute Vienne, s'avèrent quand même bien différents dans leurs tracés des parterres et des allées, de ce que le spectateur peut aujourd'hui observer sur place et cela malgré la restauration de 1975. Ont-ils alors été pris en compte?

A ce sujet dans une lettre adressée au maire de Limoges en octobre 1973, par Monsieur J.B PERRIN, Directeur de l'Agence de l'Arbre et des Espaces Verts, Ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement du logement et du tourisme, chargé par la ville de l'étude concernant la restauration des jardins, Monsieur PERRIN précisait **"l'absence de tout document précisant ce qui avait été réalisé, en matière de jardins, lors de la construction de l'évêché."**

## ... A LA REALISATION.

### UNE SOURCE D'INFORMATION :

### LES PLANS DE LA VILLE DE LIMOGES...

Il semblerait pourtant, suite aux recherches menées pour l'élaboration de ce dossier, et cela **en l'absence de tout "historique"** réalisé auparavant, que des jardins aient bien été réalisés. Tout d'abord, si on se réfère aux différentes descriptions du site existantes (voir la partie du dossier "un historique") et notamment une des toutes premières, celle d'**Arthur YOUNG**, il est bien relevé que **"l'évêque actuel a édifié un grand et beau palais et son jardin est ce qu'on peut voir de plus beau à Limoges (...)"** et cela mentionné dès 1787.

Si Arthur YOUNG évoque l'existence d'un **"jardin"** et non d'une prairie, ou d'un pré le site étant plutôt champêtre aux abords de la Vienne, planté de vigne...c'est qu'il devait bien y avoir quelque chose ressemblant à un jardin, avec un aménagement minimum. Car en effet, on peut se demander ce qui avait été vraiment réalisé à cette époque, sachant que BROUSSEAU avait quitté Limoges en 1774 soit treize années avant l'achèvement du bâtiment.

On peut se demander alors, en l'absence de l'architecte, et priorité étant plutôt accordée à l'achèvement du bâtiment, si les jardins n'ont pas été oubliés, ou bien s'ils ont été réalisés avec le souci de respecter la conception qu'en avaient fait les architectes d'alors.

Des documents pourtant nombreux existent et même si la fiabilité des informations collectées est toute relative, les différents plans de la ville de Limoges - **des "plans" ne pouvant être confondus avec des « projets »** - confirment la thèse selon laquelle **des jardins aménagés ont bien existés à cet endroit.**

Il existe donc bien une documentation précisant, avec peut-être plus ou moins d'assurance, ce qui a pu être réalisé autour du palais de l'Evêché.

Certains de ces plans, notamment des extraits agrandissant le secteur de l'Evêché, sont reproduits en annexes de ce dossier, mais aussi consultables au Musée de l'Evêché, au service du cadastre de la ville de Limoges, ou bien même aux Archives Municipales.

Le lecteur pourra se reporter aussi à l'ouvrage suivant qui en reproduit plusieurs, **l'Historique monumental de l'ancienne province de Limoges**, 1999 (1<sup>ère</sup> édition 1837), textes et illustrations de J.B TRIPON.

Et il existe même dans cet ouvrage une **"vue de la ville de Limoges, prise du coteau de Saint Lazare" datée du XVIII<sup>e</sup> siècle**, où nous pouvons voir la façade sud du bâtiment : à ses pieds, un jardin y est aménagé, exploitant des tracés rectilignes pour les allées, une allée centrale dans l'axe principal du bâtiment, ainsi que des parterres de gazon, vraisemblablement eux-mêmes divisés en quatre parties aux tracés rectilignes. Tout ceci ressemble plutôt à ce que l'on peut voir sur les premiers plans d'ensemble.

Les plans tels ceux d'ALLUAUD (1768), BROUSSEAUD (1771), LEGROS (1774), DUTREIX (1833), TRESSAGUET (1837) attestent de tracés rectilignes et orthogonaux, avec la matérialisation d'un grand bassin rond sur la terrasse supérieure, celui que nous connaissons aujourd'hui.

Cependant, c'est à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il apparaît un changement. Sur les plans TRIPON (daté 1838) et GRIGNARD (1851) est visible **un grand parterre de gazon de forme ovale sur la terrasse supérieure** façade sud de l'Evêché, autour duquel est tracé **une allée au tracé courbe.**

Un autre plan daté de 1901, des terrasses et jardins, conservé au Service des Espaces Verts de la Ville de Limoges, atteste lui aussi de ce changement, même si pour les autres parties du jardin on a conservé des tracés rectilignes.

C'est peut être donc ceci, qui a pu introduire **cette confusion dans les esprits entre "jardins à la française" et "jardins anglais"**, car il est vrai que cette partie du jardin va connaître encore des perturbations importantes avec l'occupation, durant la Première Guerre mondiale, de baraquements du service de santé militaire (voir "un historique"), ce qui va apporter des dégradations supplémentaires au site.

Les diverses modifications au cours de l'histoire ont donc pu légitimement entretenir une certaine confusion, faisant alors dire à certains qu'il n'y aurait pas eu de style certain pour les jardins. Mais nous voyons bien là que cette affirmation ne tient pas à l'analyse de tous les documents cités ci-dessus.

## **LA RECONSTITUTION EN QUESTION : DES TRACÉS ORIGINELS ... A LA RECONSTITUTION DE 1975.**

Toujours dans cette lettre adressée en octobre 1973 par monsieur J.B PERRIN au maire de Limoges, le Directeur de l'Agence de l'Arbre et des Espaces Verts indique avoir reçu Monsieur

MOUFLE, alors Architecte en Chef des Bâtiments de France. Celui-ci souhaitait qu'à l'occasion de cette prochaine restauration, et cela, "en s'appuyant sur un document d'avant-projet étudié à l'époque" - il s'agit en fait des plans d'ensemble de BARBIER et BROUSSEAU, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle - que la **"première terrasse reçoive quatre parterres coupés en croix, au centre desquels serait édifié un bassin ovale"**.

Monsieur MOUFLE manifestait à l'évidence une volonté d'être le plus fidèle possible aux tracés originels, relatifs à la conception des architectes.

Un premier projet du bureau d'étude de l'Agence fut réalisé vers juillet 1972 (voir copie en annexe). Monsieur MOUFLE indiquait aussi qu'il souhaitait que **les parterres de broderies projetés soient supprimés** et remplacés par des parterres de gazon cernés d'une ligne de fleurs. Ceci à juste titre, puisqu'il n'en était nullement question dans les tracés de BARBIER et BROUSSEAU.

En effet les parterres avec broderies et l'art topiaire sont caractéristiques du jardin à la française de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Or nous sommes là à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En décembre 1973 dans une nouvelle lettre au Maire, Monsieur PERRIN indique avoir demandé à l'Agence de l'Arbre, **une deuxième étude** (voir copie en annexes), supprimant ainsi les broderies jugées anachroniques et peu esthétiques aux abords d'un monument comme le Palais de l'Évêché, par Monsieur MOUFLE, afin de les remplacer par **des tapis de gazon cernés d'une bande fleurie, elle-même limitée par une bordure de buis**.

Toujours, dans cette même lettre, et il est important ici de le souligner, Monsieur PERRIN évoquait, suite à la proposition de Monsieur MOUFLE, l'éventualité **d'une démolition du bassin rond (celui que l'on peut voir aujourd'hui) afin de le remplacer par un "bassin ovale situé à peu près au milieu des deux parterres de gazon"**. Cela, bien sûr, afin d'être au plus près de la conception originelle.

Les dépenses supplémentaires augmentant le devis initial, celles-ci pouvaient alors être compensées par une subvention promise par le Ministère des Affaires Culturelles.

Malgré cela, et comme nous pouvons le constater aujourd'hui, il apparaît que d'autres choix ont été faits, et c'est finalement le deuxième projet de l'Agence qui a été retenu.

Si donc les Bâtiments de France ont tenu à la reconstitution de l'ordonnance première de ces jardins du moins **"dans son esprit"** celle-ci n'a pas été réalisée "à l'identique" des tracés originels, car bien différente dans "la forme" telle que prévue par BARBIER et BROUSSEAU. Cependant **cette reconstitution semble prendre en compte un autre plan**, conservé aux Archives Départementales de la Haute-Vienne et c'est ce que nous allons voir ci-dessous.

## *PLUTOT UN JARDIN A LA FRANCAISE...*

D'autres éléments permettent aussi de confirmer cette fidélité à la conception traditionnelle du jardin à la française. En effet, dans l'ouvrage J.P BROUSSEAU, architecte limousin au temps des Lumières, Monsieur Ch. TAILLARD cite une autre réalisation en Haute-Vienne, sur la commune de **Veyrac, le Château de la Cosse**. Il écrit que "de la façade sur le jardin" -**comme à l'Évêché**- "on peut contempler en contrebas un vallon aux molles ondulations.. Primitivement un jardin à la française terminé par un rondeau" -un bassin rond- "dans une demi-lune et flanqué de deux potagers symétriques..." y avait été réalisé, indiquant que ces détails étaient parfaitement visibles sur un plan cadastral antérieur à la Révolution (collection de M. du CHATENET).

Cette réalisation peut être rapprochée d'un autre plan dit **"projet final pour les jardins"** (voir copie en annexes), réalisé au crayon (et conservé aux Archives Départementales de la Haute-





Vienne) qui même s'il n'est pas signé est attribué à BROUSSEAU par M. TAILLARD, **ce dernier plan confirmant encore davantage cette conception "à la française", en accentuant fortement la symétrie.**

M. TAILLARD écrit à ce sujet : "en avant de la terrasse en terre battue limitée par un emmarchement d'où l'on gagne le palais, deux parterres à l'anglaise encadrent l'allée de front qui mène au rondeau inscrit partiellement dans la demi-lune du mur de soutènement. En contrebas sur chacun des longs côtés, BROUSSEAU aménage un niveau (...) à l'est une plantation de tilleul en quinconce", à l'ouest le potager (...) chacune de ces deux parties du jardin encadrant la terrasse principale, comportant en son centre un petit bassin circulaire, se situant "en pendant" et se répondant l'un à l'autre".

En fait, **plutôt que des deux plans d'ensemble cités précédemment, la reconstitution de la terrasse principale se rapproche davantage de ce plan là**, où BROUSSEAU accentue la symétrie et la sobriété des tracés des parterres et allées afin certainement de les concevoir plus « en harmonie » avec la façade sud du bâtiment lui-même.

Dans ces plans, dont il existe aussi aux Archives Départementales de la Haute-Vienne une vue "en coupe" dite "**coupe du terrain de l'Evêché de Limoges prise sur une ligne CD du plan général**", on note aussi l'usage d'un certain vocabulaire qui laisse penser qu'à la tradition des jardins à la française s'ajoutent d'autres influences et notamment celles du **jardin anglais** (voir la partie suivante, "l'énigme du kiosque") puisque sont inscrits les termes suivants : "parterre à l'anglaise", "gazon en bowlingrin", "kiosque", termes auxquels le lecteur pourra se reporter dans le lexique situé à la fin de ce dossier.

C'est vraisemblablement à cause de tout ceci, que le "**projet initial**" proposé par l'Agence de l'Arbre et des Espaces Verts **ne pouvait être retenu**, notamment en ce qui concerne le projet des réalisations de parterres de gazon avec broderies. En effet, ainsi réalisés ces parterres se rapprochaient bien trop de **l'archétype même du jardin à la française qu'est Vaux le Vicomte**, tant les similitudes sont nombreuses et paraissent évidentes entre ce projet et les tracés des parterres visibles sur la première terrasse succédant aux marches du château de Vaux, menant par une allée de front à un bassin rond, avec deux allées latérales (!) (voir à ce sujet la gravure d'Israël SILVESTRE montrant le jardin de Vaux le Vicomte en 1661, reproduite page 75 dans l'ouvrage de Mark LAIRD cité dans la bibliographie).

Oui, ces jardins se rattachent à la conception traditionnelle des jardins à la française. Cependant, comme nous allons le voir dans la partie suivante, relative à ce que j'ai appelé "l'énigme du kiosque" BROUSSEAU n'en était pas moins ouvert à **d'autres influences en accord avec son époque.**



# L'ENIGME DU KIOSQUE

## *Au bout de l'axe central...un kiosque.*

Dans l'ouvrage de référence "Jardin, vocabulaire typologique et technique" de Marie-Hélène BENETIERE (voir bibliographie), la définition du mot « kiosque » est la suivante :

**"Fabrique ouverte de plan centré, souvent en bois ou en métal, formée d'un toit, porté par de légers supports (...). D'origine turque, le kiosque peut évoquer divers pays d'Orient: kiosque turc, kiosque chinois."**

D'autre part, une fabrique de jardin est une petite construction de jardin comportant un espace intérieur **servant de ponctuation à la promenade en ménageant des vues**, et en offrant au promeneur un lieu de repos à l'abri des intempéries."

Le terme fabrique est aussi un terme utilisé par les peintres pour désigner les constructions entrant dans la composition d'un tableau. Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il désigne une petite construction (temple, pont, pavillon, grotte...) ou même des ruines, que l'on trouve dans les jardins paysagers du XVIII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre.

**Dans le deuxième plan d'ensemble celui complété par BROUSSEAU et déjà cité auparavant, il apparaît que, dans le prolongement direct de l'axe central du bâtiment, côté sud, en contrebas de la terrasse principale, BROUSSEAU prévoyait la construction d'un kiosque, à un endroit privilégié du jardin, permettant d'offrir une vue panoramique sur le paysage des bords de Vienne.**

Cette hypothèse se trouve confortée par la présence d'un autre plan, une vue en coupe (déjà citée précédemment, voir Annexes), où à l'extrémité sud apparaît à nouveau **cette petite construction, qui d'après l'étude des différents plans de la ville n'a jamais été construite.**

Cependant BROUSSEAU l'avait bien prévu dans son projet d'ensemble et les termes relevés sur cette vue en coupe renvoient à ceux du jardin anglais: « parterre à l'anglaise », « gazon en bowling » et « kiosque ».

Ceci semblerait attester d'une sensibilité de BROUSSEAU à **d'autres influences ou apports extérieurs et pas seulement alors à la seule tradition du jardin à la française.**

Ainsi donc, **à quelle conception du jardin doit-on rattacher ce projet de kiosque?**

Que se passe t-il donc, en ce qui concerne la conception des jardins à l'époque où BROUSSEAU conçoit son plan d'ensemble, soit vers 1766/1774, date de son départ de Limoges?

## *L'influence du jardin anglais.*

On sait que la conception du "jardin à la française" est née avec l'exemple de Vaux le Vicomte (1656-1661) milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, et qu'elle influencera d'autres projets de châteaux et de jardins en France et en Europe, cela jusqu'au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit, à l'époque où travaille BROUSSEAU.

On sait aussi qu'après la paix avec la Grande Bretagne en 1763, le modèle du jardin anglais se répand en France telle une mode, et cela jusque vers 1830.

Suite à la guerre de sept ans, qui verra la perte pour la France de la plus grande partie de l'Empire colonial au profit de l'Angleterre, le traité de Paris, en 1763 accordera à la Grande Bretagne des gains territoriaux considérables (Canada, Indes). La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est pour la Grande Bretagne, l'époque de la première révolution industrielle faisant de ce pays la première puissance économique mondiale, sous le règne de Georges III, de 1766 à 1820.

**Il y a alors en France, une certaine désaffection à l'égard du jardin à la française, et on va même édifier des jardins anglais par exemple, en marge d'un jardin à la française.**

On sait aussi qu'**Hubert Robert** (le peintre) a édifié un jardin à **Méréville**, après 1764 (dans l'Essonne aujourd'hui, avec un parc paysager de 2860 hectares) pour le Comte de Laborde. **Le point d'orgue en était alors un temple dit de la Sibylle de Tivoli, planté sur une colline.** Et il est aussi souvent relevé que H. ROBERT savait placer ses fabriques aux points de perspective.

Ne pourrait-on pas en dire autant de BROUSSEAU aussi, car **son projet était prévu dans le prolongement de la perspective que dessinait l'allée centrale des jardins de la terrasse supérieure, dans l'axe même du bâtiment, en contrebas et sur une partie rocheuse ?** Cet élément architectural pouvait être une sorte de "rappel" de l'architecture dans les jardins à un endroit où lorsque l'on retourne son regard vers le bâtiment de l'Evêché, celui-ci n'apparaît plus, les jardins en terrasse suivant le dénivelé du site jusqu'au niveau de la Vienne.

C'est **Gabriel THOUIN** (1747-1829) qui permettra l'implantation du jardin anglais en France, en le codifiant "à la française", basé sur un modèle simple de sentiers et d'allée de pelouses circulaires et de massifs flots (voir l'exemple du jardin des Plantes à Paris). Il fut considéré d'ailleurs comme le "pape" des jardins anglais.

## *XVIII<sup>e</sup> siècle, Chine, pagode, kiosque, fabrique chinoise.*

D'autre part le XVIII<sup>e</sup> siècle sera aussi pour l'Angleterre une période de développement économique important, notamment avec la Chine et les Indes. Il n'est pas étonnant alors que **l'Extrême Orient soit devenu une des sources d'inspiration où puisa le jardin anglais, et cela même dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.** La conception du jardin chinois est cependant très différente de celle du jardin à la française.

En effet, **le jardin chinois ne se prétend pas "intelligible" comme le jardin à la française, mais se veut être uniquement "sensible"**, car étant conçu comme un lieu de promenade proposant de renouveler à différents endroits les points de contemplation, et de juxtaposer des sensations différentes, chacune d'entre elles se voulant **«unique»**.

Il est ainsi une sorte de matrice de la création, contenant en son sein tous les éléments du monde : la pierre et l'eau, les plantes, les oiseaux, les bêtes... Il est une sorte de "synthèse" du monde, de la nature, proposée à l'esprit.

En 1757, William CHAMBERS (1723-1796) publiait aussi "Designs of chinese building", ouvrage sur la Chine. Il avait construit diverses fabriques pour des jardins, dont la célèbre pagode chinoise pour la Princesse de Galles, dans le jardin botanique qu'elle avait fondé à Kew entre 1757 et 1763.

**Fin XVIII<sup>e</sup> siècle**, beaucoup d'ouvrages furent publiés sur les jardins, et il y eût **un grand succès de la "fabrique chinoise"**, si grand que l'ingénieur géographe LE ROUGE fera paraître entre 1776 et 1789 ses "jardins anglo-chinois à la mode".

Ainsi donc, **le XVIII<sup>e</sup> siècle verra fleurir dans les jardins, et aussi en France, des fabriques de tous styles** : à l'antique, comme un temple par exemple, parfois en ruines, rustiques, chinoises, turques...

Tout ceci nous permet alors de penser que vraisemblablement, BROUSSEAU était au fait des nouvelles conceptions de jardin apparaissant alors à son époque et donc de celle du jardin anglais qui commençait à se répandre en France.

Cependant, le fait que ce kiosque pourtant conçu "sur le papier" n'ait finalement jamais été réalisé, doit-il nous amener à conclure que la fidélité, au modèle traditionnel du jardin à la française l'a emporté sur la modernité de l'époque, tournée vers d'autres horizons, d'autres conceptions ?

Ou bien, peut être, le commanditaire lui-même n'était-il pas d'accord avec ce projet et s'y serait opposé ?

Ou bien encore, le départ rapide de BROUSSEAU de Limoges en 1774 empêcha ce dernier de mener à bien son projet d'ensemble à son terme et qu'alors priorité fut donnée à l'achèvement du bâtiment de l'Evêché datant de 1787...**oubliant ainsi cet autre élément architectural qu'était le kiosque ?**

En l'état actuel des recherches réalisées pour ce dossier, il n'y a pas de réponses à ces questions aujourd'hui.

Cependant, l'analyse de tous ces documents dénote bien **une conception de jardin à la française...n'hésitant pas à intégrer des influences telle celle du jardin anglais, avec l'exemple de ce kiosque.**

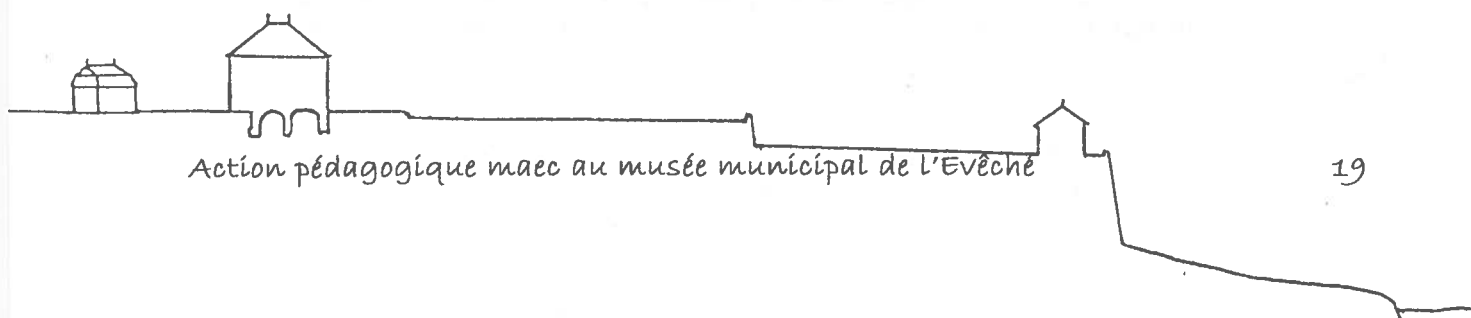
En France, on sait que **Jean-Jacques ROUSSEAU** (1712-1778) avait critiqué le Jardin à la française et qu'il se fit l'avocat du jardin anglais, même s'il le jugeait trop envahi de fabriques.

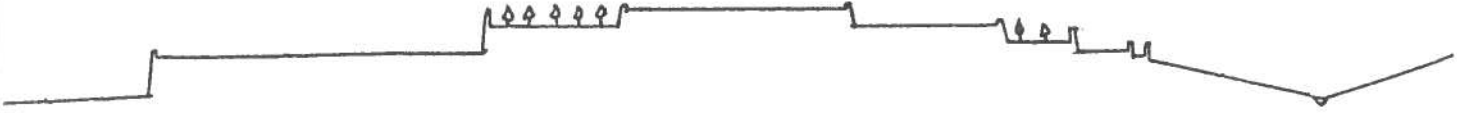
Dans « La nouvelle Héloïse » en 1761, il écrivait : « Que signifient ces allées si droites (...) qu'on trouve sans cesse (...) ? (...) La nature emploie t-elle sans cesse l'équerre et la règle? (...) la symétrie: elle est ennemie de la nature et de la variété (...). Et à propos des « belles perspectives » il écrivait aussi : « le goût des points de vue et des lointains vient du penchant qu'ont la plupart des hommes à ne se plaire qu'où ils ne sont pas. Ils sont toujours avides de ce qu'est loin d'eux (...). »

**Une autre partie du jardin ne doit pas être oubliée, notamment celle située en contrebas, vers la Vienne** (voir plan en coupe en annexes).

Monsieur TAILLARD dans l'ouvrage déjà cité, écrit à ce sujet: "**L'auteur a su laisser sa part à la nature dans cet aménagement : une prairie naturelle au pied du rocher s'étend jusqu'à la rivière.** Pour avoir l'esprit cartésien, Joseph BROUSSEAU n'en est pas moins fils de son temps et de Rousseau".

Pour terminer, **l'idée du kiosque, placé à cet endroit**, offrant une vue panoramique sur le paysage des bords de vienne, s'il, permettait donc d'« **aménager des vues** » à contempler n'avait-il pas aussi été conçu peut-être comme un lieu d'arrêt, permettant aussi **au spectateur** - propriétaire, l'Évêque lui-même - de pouvoir méditer, et passer alors **de la contemplation à la méditation**, afin de réfléchir sur lui-même, **à sa place "dans" le monde...** cela **sans qu'il se pense en être le "centre"** comme on l'a vu avec l'exemple du jardin à la française ?





# LES JARDINS DE L'ÉVÊCHÉ

## UNE PROPOSITION DE PARCOURS AVEC QUESTIONNAIRE

### Précisions

Ce questionnaire vise à faire découvrir les jardins de l'Évêché à la fois dans leur intégralité et leur diversité. Il doit être adapté au niveau des classes concernées, notamment des collèges et des lycées et cela en fonction des objectifs recherchés par les enseignants (d'Histoire, d'Arts Plastiques, de Sciences de la Vie et de la terre...).

**En tous les cas les élèves doivent disposer :**

- Des plans du parcours (format A3) disponibles auprès de l'action pédagogique MAEC au musée municipal de l'Évêché.
- D'une copie du lexique des termes de l'Art des jardins (qui peut être réduit et dupliqué dans un format plus petit que le format A4).
- Ce questionnaire peut faire l'objet d'un travail individuel ou bien sûr par petits groupes d'élèves.
- La durée minimale prévue pour ce parcours ne dépasse pas une heure.
- Certains groupes peuvent travailler sur ce questionnaire pendant que d'autres étudient le « parcours architectural » (voir dossier pédagogique correspondant et son questionnaire).

## LES JARDINS DE L'ÉVÊCHÉ

**Durée moyenne du parcours :** environ 1 heure.

Une astérisque \* renvoie à la définition de ce terme dans le lexique de vocabulaire.

**I Arrivé dans la cour d'entrée du musée de l'Évêché, contourner le bâtiment afin de se rendre au point N° 1, sur la terrasse près des fenêtres.**

Le bâtiment « dans le dos », décris ce que tu observes en face de toi.

- **Au premier plan :**

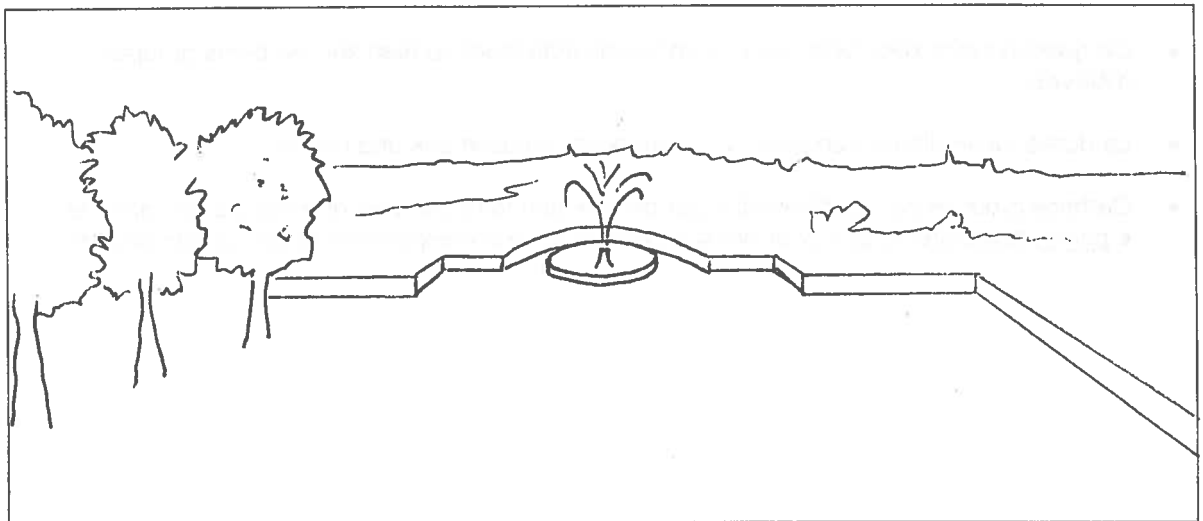
.....  
.....  
.....

- **A l'arrière-plan, au loin :**

.....  
.....  
.....

Cette partie du jardin est appelée « **Terrasses supérieures** ».

**II Dans le schéma ci-dessous, trace au crayon les lignes correspondant aux trois allées et aux parterres\* de gazon.**



- **Vers quel endroit le regard du spectateur est-il attiré ?**

.....

- **Comment appelle t-on ce type de lignes ? (entoure ta réponse ; il peut y en avoir plusieurs).**

Parallèles, orthogonales, courbes, en perspective, sinueuses, fuyantes, diagonales.

### III Se rendre au point N°2, derrière le rondeau (bassin rond).

- Que découvres-tu maintenant, en « contrebas », qui n'était pas visible du point N° 1 ?  
Décris :

.....

.....

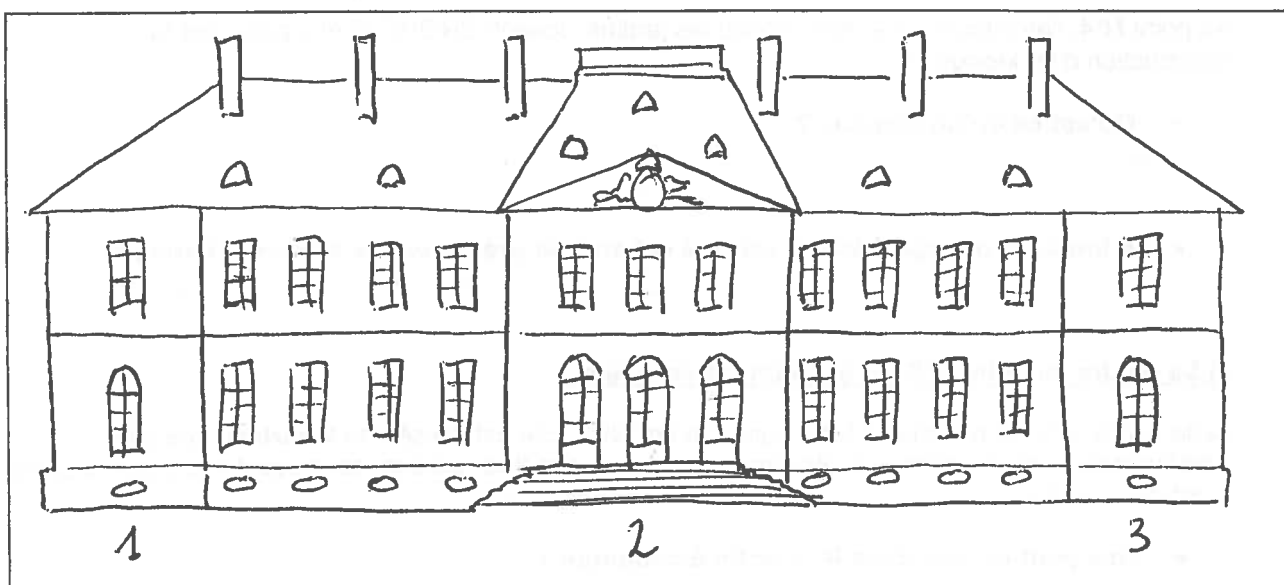
Cette partie de jardin est appelée « **Terrasse inférieure** » ou « **bas jardin** ».

- Explique pourquoi à ton avis :

.....

.....

- En te retournant vers le musée, tu es placé dans « l'axe central » du bâtiment. Cette façade côté jardin est divisée en 3 parties (voir image ci-dessous).



- Combien dénombrez-tu d'allées ?.....

Dans la tradition du « **jardin à la française** » on dit que le jardin ne peut se concevoir sans l'architecture, et que celle-ci se prolonge dans les jardins, afin d'être en harmonie avec le jardin .

- Est-ce le cas ici ? OUI / NON
- A ton avis dans le bassin rond, quand les jets d'eau ne fonctionnent pas, quelle image se reflète dans l'eau ?

### IV Se rendre au point N° 3 .

Tu as traversé une partie du jardin nommé « **couvert** » \*, mais aussi « **mail** » \* .

- Qu'est-ce que c'est ? (Aides-toi du lexique).

Couvert : .....

.....

Mail : .....

.....

- Entre les deux piliers des escaliers, tu vois un petit bâtiment que l'on appelle « **Orangerie** ». **Quelle était sa fonction, à quoi pouvait il servir ?**

.....  
 .....

#### **V Se rendre au point N°4, en utilisant les escaliers.**

A cet endroit, en regardant vers le musée, que constates-tu ?

- **Le voit-on en entier ? OUI / NON**
- **Est-on toujours placé dans l'axe central du bâtiment ? OUI / NON**

Dos au musée, regardes le paysage en face de toi :

- **Quel élément naturel coule « en bas » et est maintenant visible, alors que l'on ne pouvait pas le voir « d'en haut » ?**

.....

Au point N°4, l'architecte qui a aussi conçu les jardins, Joseph BROUSSEAU, prévoyait la construction d'un **kiosque\***.

- **Qu'est-ce qu'un kiosque ?**

.....  
 .....

- **A ton avis, pourquoi était-il prévu à cet endroit précis, et pas ailleurs ? Explique :**

.....  
 .....

#### **VI Se rendre au point N°5, en utilisant les escaliers .**

Cette partie est plus récente et à été agrandie en 1990. Elle est divisée en **2 parties**, une dite « **botanique** », et une autre « **écologique** ». Trouves ces deux parties, qui ne sont pas organisées de la même manière.

- **Que peut-on voir dans le « jardin écologique » :**

.....  
 .....

- **Que peut-on voir dans le jardin botanique dit « jardin thématique » :**

.....  
 .....

#### **VII Revenir au point N°5, et se rendre au point N°6**

A cet endroit, il y a un grand escalier permettant l'accès aux jardins.

- **Sur quel élément naturel est-il construit ? Sur quoi s'appuie-t-il ?**

.....

A cet endroit, **tu es au point le plus bas** des jardins de l'Evêché.

Tu as dû utiliser de nombreux escaliers pour les parcourir.

- **Que peux-tu dire alors du « site géographique » ? Comment est-il ? Décris ce que tu as constaté :**

.....  
 .....

.....  
 .....



- Peut-on voir, ces jardins « d'un seul coup d'œil » ? OUI / NON

#### VIII Se rendre au point N°7 .

Tu te trouves sur « la terrasse Ouest ». Il y a un grand bassin d'eau qui date de la restauration des jardins en 1975, alors que le bassin rond de la terrasse supérieure date de 2 siècles.

- Quelle est la forme de ce bassin ? Plutôt rond, ovale, rectangulaire, carré, triangulaire (Entoures la bonne réponse).

Cette forme allongée rappelle t-elle la forme des parterres de gazon de la terrasse supérieure ?  
OUI / NON

- Dans cette partie du jardin y a t-il un « couvert » ? OUI / NON

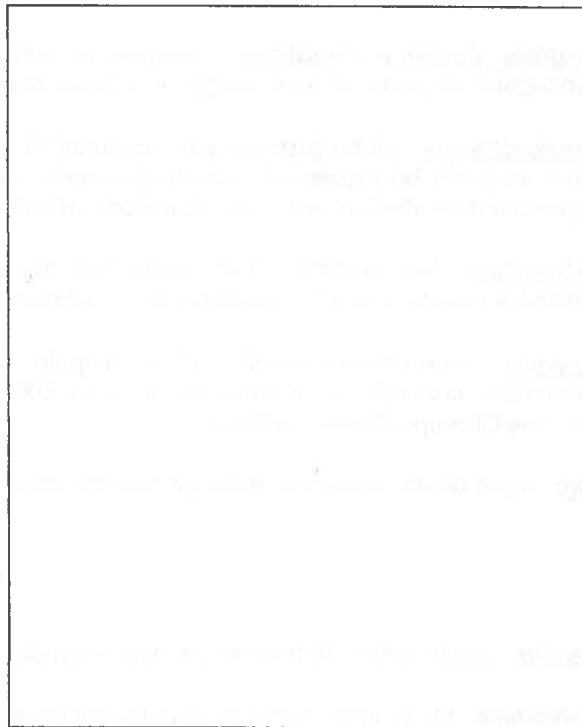
#### IX Revenir sur la terrasse supérieure, au point N° 1 .

Observe bien les petits arbustes plantés autour des deux parterres de gazon. Ils ont des formes étranges. On appelle cela , l'art topiaire\*.

Qu'est-ce que l'art topiaire\* ?

.....  
.....  
.....  
.....

Dessine l'arbuste de ton choix.



#### X Se rendre au point N° 8.

Tu te trouves à côté de la cathédrale et d'une autre partie du « jardin botanique ».

- Que peut-on observer à cet endroit ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

En conclusion :

- Entoures les mots correspondant le plus à ce que tu as réellement observé dans ces jardins :

Jardin de plein pied ou en terrasses par niveaux - Allées courbes, sinueuses ou droites et rectilignes - Jardins ouverts, aérés, ou en compartiments - Axes ou pas d'axes – Cascades ou bassins – Arbres alignés ou non alignés – Arbustes naturels ou taillés – Vue panoramique ou pas de vue.



# LEXIQUE DES TERMES DE L'ART DES JARDINS.

Les mots écrits en caractères gras dans chaque définition renvoient à ce même terme dans le lexique.

## A

**Allée** : désigne un chemin, un sentier plus ou moins large destiné à la promenade, bordé d'arbres ou non. Elle peut être couverte de sable, de gravier ou de gazon, et sert également à donner un sens architectural et géométrique au jardin.

**allée couverte** : elle forme un passage à **couvert** (ex : allée sous voûte de verdure)

**allée de front** : allée centrale se trouvant dans l'axe central du bâtiment principal

**allée de côté** : elle est parallèle à l'allée de front

**Anglais, jardin à l'anglaise** : désigne un jardin **pittoresque** en référence à l'origine de cette conception de jardin et de paysage (voir aussi **irrégulier**).

**Anglo-chinois** : jardin **pittoresque** constitué de scènes issues de paysages naturels ou symboliques dans lesquels **fabriques** et rochers prennent une place importante. Jardin dans lequel sont aussi expérimentées des innovations botaniques et techniques (voir aussi **irrégulier**).

**Arboretum** : lieu constitué d'une collection d'arbres très divers, de diverses espèces et essences, destiné à l'étude scientifique (étude de la botanique).

**Avenue** : large chemin bordé d'arbres alignés, conduisant souvent à un domaine, un château. Par extension : concept utilisé dans les villes au XIX<sup>e</sup> siècle, désignant une voie urbaine plantée d'arbres (ex : les Champs Elysées à Paris).

**Axe** : ligne droite fictive ou réelle permettant de situer des points de vue.

## B

**Bassin** : construction de formes variées destinées à recevoir de l'eau.

**Belvédère** : terre-plein situé sur un point culminant offrant ainsi une belle vue sur le paysage, qui peut être surmonté d'une **fabrique**.

**Bordure** : délimitation végétale ou minérale de faible hauteur ne faisant pas obstacle au passage soulignant le contour d'un **parterre** ou d'une **allée**.

**Bosquet** : plantation d'arbres formant un petit bois.

**Boulingrin** : surface découverte constituée de **gazon**, en forme de cuvette à fond plat qui est limitée sur ses côtés par un talus par exemple. Terme dérivant de l'anglais « bowling green », terrain réservé au jeu de boules;

**boulingrin composé** : il est orné de motifs créés par exemple par des **plate-bandes**, du buis, des massifs de gazon, des **broderies**... Il peut contenir un **bassin**, des vases ou des statues.

**Broderie** : forme d'ornementation des **parterres**, imitant des feuillages de plantes avec styles et objets codifiés, motifs imités de dessins réalisés sur canevas ou tissu (imitant les broderies des vêtements), réalisés en buis, en gazon ou autres végétaux à fleurs ou aromatiques. Ces ornements forment des figures géométriques simples, des rinceaux, fleurons, rouleaux, rosettes, trèfles ou enroulements.

le parterre de broderies est en général bordé par des **plate-bandes**.

terme voisin : parterre français.

## C

**Cabinet (de verdure)** : espace clos, petite salle de verdure taillée dans un bosquet, où il y a généralement des éléments décoratifs (statues, fontaines...).

**Cascade** : chute d'eau unique ou chutes d'eau successives. Elle peut être naturelle ou artificielle ; en escaliers d'eau à rampes douces (XVII<sup>e</sup>s) ou à grande chute verticale (fin XVIII<sup>e</sup>s et XIX<sup>e</sup>s), avec toutes sortes de jeux d'eaux variés.

**Classique** : type de jardin (de la Renaissance italienne à la fin du XVIII<sup>e</sup>s) où prime la recherche d'une maîtrise de la nature, avec ordonnance géométrique des tracés, exploitation de la perspective et des **axes** ; théâtralisation de l'espace, soumission du végétal et de l'eau à un jeu très varié d'architectures (voir jardin **français**).

**Claire-voie** : clôture laissant passer le regard et mettant le paysage en valeur.

**Clos** : jardin enfermé (par exemple entouré de murs...) ou petit jardin situé dans un plus grand espace.

**Couvert** : ensemble des parties boisées d'un jardin.

## E

**Espace vert** : (XX<sup>e</sup> siècle) terme d'urbanisme désignant l'occupation du sol avec présence végétale.

## F

**Fabrique** : (XIV<sup>e</sup> siècle du latin *fabrica*, construction) terme venant de la peinture (de la représentation picturale) pour désigner ruines et constructions entrant dans un tableau, et par extension dans les jardins **paysagers**. Autour de 1770, terme désignant une petite construction (temple, pont, pavillon, grotte...) ou un élément de décor (obélisque, cénotaphe...) visant à créer un effet de surprise, de **pittoresque** dans les jardins, comportant un espace intérieur offrant au promeneur un lieu de repos ou d'abri contre les intempéries.

**Fontaine** : construction aux formes diverses où jaillissent des eaux amenées par canalisation.

**Français** : (à la française) art du jardin et du paysage s'étant développé en France, du règne d'Henri IV à celui de Louis XV et dans toute l'Europe, en même temps que la monarchie absolue dont il est devenu emblématique (voir aussi **régulier** et **classique**).

## G

**Gazon** : mot venu de la tradition de conclure une vente de terres par la remise d'une motte herbue symbolique. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les surfaces plantées d'herbe sont appelées « gazon ».

**Grotte** : lieu naturel ou artificiel, pouvant constituer l'un des éléments de la composition des jardins. Les premières apparaissent dans les jardins clos de la Renaissance italienne, et sont souvent munies de fontaines faisant référence à l'Antiquité (ex : grotte de Thétis à Versailles).

## H

**Ha-ha** : fossé ouvert utilisé par les paysagistes du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre, qui remplaçait barrières et haies qui constituaient des limites à la vue. Par extension : **saut de loup**.

## I

**Irrégulier** : terme français désignant un type de jardin où les tracés irréguliers visent à produire des effets naturels, tels le jardin **pittoresque**, le jardin **anglais** ou **anglo-chinois**, du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## J

**Jardin d'hiver** : au XIX<sup>e</sup> siècle, salle bien éclairée destinée à abriter plantes exotiques et plantes du jardin craignant le froid de l'hiver (voir aussi **orangerie** et **serre**).

## K

**Kiosque** : **fabrique** ouverte de plan centré, construite en bois ou métal et formée d'un toit porté par de légers supports (piliers de pierre, piles de bois...).

## L

**Labyrinthe** : structure végétale basée sur un tracé au sol complexe, conduisant d'une entrée en périphérie jusqu'à un centre. Il vise à ce que le visiteur se perde ou soit désorienté, le labyrinthe proposant continuellement de fausses directions ( voir mythe du Minotaure, Crète).

## M

**Mail** : longue et large **allée** sablée bordée de pieux ou d'arbres alignés où les joueurs du jeu de mail devaient pousser une boule de bois vers un lieu précis, à l'aide d'un maillet.

**Massif** : groupement de végétaux composant une masse, un volume (arbres, arbustes, plantes, fleurs...).

**Mixed-border** : (anglais du XIX<sup>e</sup> siècle) massif longiligne pouvant être composé de plantes vivaces et d'arbustes en **plate-bande** le plus souvent le long d'une **allée**, d'un mur ou d'une haie.

**Mixte (jardin)** : style de jardin associant jardin **classique** et jardin **pittoresque** (on le trouve à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et aussi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), qui comporte des parties traitées selon les principes du jardin **régulier** et d'autres selon ceux du jardin **irrégulier**.

**Mosaïculture** : après la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, désigne les associations décoratives de plantes annuelles ou bisannuelles de petite taille rassemblées en **parterres** et corbeilles.

## N

**Nymphée** : fontaine abritée par une **grotte** dédiée aux Nymphes (divinités classiques de la nature : Naïades des rivières, Néréides de la mer, Oréades des montagnes et Dryades des bois).

## O

**Orangerie** : construction destinée à abriter certaines plantes et plantes exotiques pendant la saison froide. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle les Orangers natifs de Chine, sont très convoités. Ils ont inspiré cette longue tradition de faire pousser les plantes sous verre.

## P

**Paradis** : nom des parcs de plaisance, les jardins perses de l'Antiquité.

**Parterre à l'anglaise** : formé d'un tapis de **gazon** il est limité sur ses bords par un **passe-pied** et généralement entouré de **plate-bandes** pouvant comporter une bordure de buis, de fleurs ou de treillage.

**de broderie** : voir la définition de ce terme.

**de pièces découpées** : parterre constitué de petites pièces séparées par des **passe-pieds** et plantées de fleurs ou d'arbustes d'ornement. **Plate-bandes** ou bordures de buis entourent le plus souvent ces pièces.

**Passe-pied** : sentier étroit se trouvant à l'intérieur ou autour d'un **parterre** par exemple permettant l'entretien des plantations. Il a aussi pour effet de souligner la composition.

**Paysage** : terme d'abord appliqué aux peintures de scènes rurales, à la Renaissance.

terme emprunté de la peinture du Nord de l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle.

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, terme désignant l'étendue de pays qui s'offre au regard d'un observateur.

**Paysager ou Paysagiste** : désigne un jardin **pittoresque**, une composition imitant le paysage naturel.

**Pittoresque** : type de jardin s'étant développé d'abord en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis dans toute l'Europe jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mettant l'accent sur une référence aux paysages des peintres (Claude LORRAIN, Nicolas POUSSIN). C'est un espace conçu comme une succession de tableaux naturels, de formes sinueuses.

**Plate-bande** : partie de gazon longue et étroite où l'on peut trouver fleurs et arbustes d'ornement.

**Point de vue** : lieu d'un jardin où l'on bénéficie d'une magnifique vue sur le paysage alentour.

**Promenade** : lieu aménagé pour la promenade publique. Programme réalisé dans de nombreuses villes aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

## Q

**Quinconce** : espace arboré du jardin destiné à la **promenade** et structuré par plusieurs rangées d'arbres plantés en alignement et répétant régulièrement une figure géométrique : carré, rectangle, losange ou « quinconce », la figure formée par le chiffre cinq d'un dé à jouer.

## R

**Régulier** : composition géométrique et spatiale d'un jardin (exemple du jardin à la française) où un rôle important est accordé aux effets de la perspective.

**Rocaille** : décor en pierres et coquillages inspiré par l'Antiquité et la Renaissance. Ce terme désigne aussi les jardins composés de pierres et rochers recevant des plantes alpines (suite aux expéditions en montagne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle).

## S

**Saut de loup** : large fossé sec, court et profond renforcé par des murs (sur une ou deux faces), surtout développé en Angleterre dans les jardins **paysagers**, où il avait l'avantage d'empêcher le passage des animaux tout en maintenant une continuité entre le jardin et le paysage environnant.

**Serre** : pièce rattachée à la maison ou bâtiment indépendant, où l'on serre les plantes ne supportant

## T

**Talus** : inclinaison de terre naturelle ou artificielle.

**Terrasse** : levée de terre souvent soutenue par un ou plusieurs murs permettant d'obtenir une surface plane (par exemple sur un terrain en pente). Des terrasses peuvent être organisées en succession et alors reliées par des rampes, des escaliers.

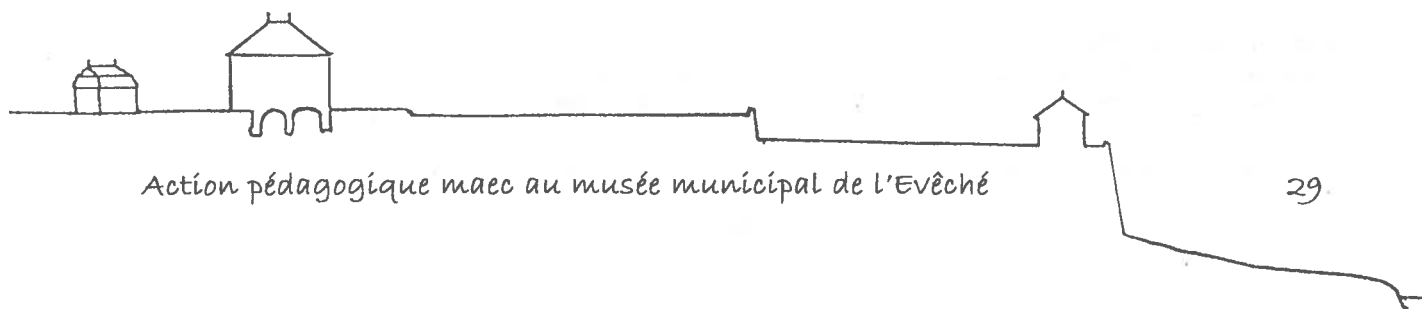
**Jardin en terrasses** : jardin caractérisé par une suite de terrasses étagées, tel par exemple le « jardin italien » qui est un jardin **régulier** aménagé sur un terrain en pente à l'aide de terrasses, et dans lequel l'architecture tient un rôle important.

**Topiaire** : désigne l'art de tailler, former, organiser la croissance des arbres et arbustes afin de leur donner les formes voulues (ex : boule, pyramide, cône...).

## V

**Verger** : dans un jardin, espace réservé aux arbres fruitiers.

**Vue panoramique** : vue ouverte à 360 degrés, constituée par le paysage environnant, que l'on peut contempler par exemple du haut d'un **belvédère**.





# PARCS ET JARDINS EN HAUTE-VIENNE ET EN LIMOUSIN

*(Liste non exhaustive, propriétés privées et parcs publics)*

## En Haute-Vienne...

- AMBAZAC Parc du château de Mont-Méry. (cl. MH, site inscrit).

Parc conçu vers 1890 par le paysagiste André Laurent pour Théodore Haviland, célèbre porcelainier, autour du château datant de 1885, construit dans le plus pur style new-yorkais. On arrive au site par une magnifique **allée de chênes et de hêtres séculaires**. Très belle collection de végétaux américains unique en France, ainsi que d'arbres centenaires.

**Parc étagé en courbes de niveau** tout en douceur, avec allées à thèmes, conduisant dans les sous-bois. Présence d'une **rivière anglaise**.

- BEAUMONT-DU-LAC Centre d'Art Contemporain de Vassivière.

Sur l'île de Vassivière, le Centre conçu par les architectes Aldo Rossi et Xavier Fabre comporte une **tour-belvédère** appuyée contre la forêt et la longue galerie d'exposition qui épouse le terrain.

**Parc de sculptures conçues pour le site**, sur différents thèmes, par des **artistes contemporains**.

- CHALUS Jardin du château de Chalus-Chabrol.

**Jardin néo-médiéval implanté sur les terrasses du donjon** où Richard Cœur-de-Lion fut mortellement blessé en 1199.

- EYMOUTIERS jardin de la Maison du Maître-Tanneur.

**Petit jardin à la française** en bord de Vienne.

- LE VIGEN Parc du Reynou. (cl. MH et site inscrit).

**Parc paysager aménagé en 1840** à la demande de Charles-Edouard Haviland (porcelainier, épris de japonisme) par l'architecte André Laurent.

Trois pièces d'eau et rocailles exceptionnelles. Grand intérêt botanique. Divers décors rustiques en ciment imitant le bois, ponts et **belvédère formé d'un arbre couché**, l'un des chefs d'œuvre de ces rustications naturalistes de la fin du XX<sup>e</sup> siècle en France.

- LIMOGES Parc Victor Thuillat.

Parc s'étalant sur 3,5 hectares qui faisait partie au XVIII<sup>e</sup> siècle d'un vaste domaine agricole et religieux (la Grange-Garat).

Parc public avec source et **rivière anglaise**. Collection d'arbres et de grands arbres remarquables (Séquoia, Cyprès chauves, Cèdre...) ainsi que d'arbustes et plantes vivaces (Tulipiers de Virginie, ginkgo, Aubépine de 200 ans...).

- LIMOGES Parc du château des Essarts (Inv. MH).

Parc paysager du XIX<sup>e</sup> siècle avec **jardin paysager** en accompagnement du château du XVII<sup>e</sup>.

Parc situé dans le site inscrit de la vallée de la Mazelle.

- MOISSANNES Parc du Repaire.

**Parc paysager à l'anglaise avec rivière** insérée dans l'environnement. Belle collection de platanes (circonférence de 4,50m), de tilleuls argentés gigantesques de 250 à 300 ans, et de hêtres pourpres.

- NEXON Parc du Château (site inscrit).

**Parc paysager** créé par le comte de Choulot, paysagiste, entre 1830 et 1860, pour le baron Gay de Nexon, propriétaire des haras du château.

**Terrasses décoratives** où est aménagé un **système hydraulique complexe**, avec bassin et fontaine de Sainte-Ferréol.

Parc boisé avec allées cavalières.

### Le jardin des Sens « Passerelle entre les Générations ».

Jardin à proximité de la maison de retraite, qui **sollicite les sens du spectateur** au fil des saisons en l'incitant à découvrir la nature « autrement » : par **le toucher** (jardin d'écorces), **l'odorat**, **l'ouïe** (labyrinthe de bambous), **le goût** (verger et vigne) et **la vue** (muret fleuri « arc-en-ciel »).

- SAINT-PAUL Jardin de Marzac.

Ensemble de jardins avec **topiaires**, conçus en accompagnement d'un domaine orné du XVIII<sup>e</sup> siècle. **Une allée d'ifs** conduit vers le portail Louis XV qui ouvre sur une cour intérieure.

### Jardin d'art topiaire de M. Mausset.

Créé il y a une vingtaine d'années par un jardinier autodidacte passionné de **l'art de la taille** : plus de 90 arbres taillés de différentes façons ponctuent les massifs.

- VEYRAC Parc du château de La Cosse.

Parc paysager créé par le comte de Choulot en accompagnement du château XVIII<sup>e</sup> construit par **Joseph Brousseau**.

- VICQ-SUR-BREUIL Jardin du Château de Traslage.

Ensemble de **jardins à structure régulière du XVII<sup>e</sup>** dominant la vallée de la Briance. If vénérable planté au Moyen-Age.



## En Corrèze...

- BRIVE-LA-GAILLARDE jardin de Puymège.

Jardin d'agrément à **parterres de buis taillé de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle**, situé près de Lissac-sur-Couze. Jardin potager et **fabrique** (inv. MH).

- COLLONGES-LA-ROUGE Jardin de La Raze.

**Parc à l'anglaise** de 1,5 hectare, jardin de « peintre » créé en 1987 dans le site classé de Collonges-la-Rouge, par Madame Tatien.

- SALON-LA-TOUR jardins du château de La Grènerie.

Ensemble de jardins du XIX<sup>e</sup> siècle établis sur une esplanade délimitée par une clôture de pierre ajourée qui **valorise la présence du paysage rural** et la grandeur du château. Magnifique potager avec bassins, **allées de buis taillés et Orangerie** (inv. MH).

- TURENNE Jardins du château.

**Petit jardin régulier** des années 1930 avec **buis et ifs taillés** dans l'enceinte de la Tour César. (site inscrit).

- VARETZ jardins de Castel Novel.

Jardin d'agrément aménagé **en terrasses avec allées de buis taillés**.

## En Creuse...

- BANIZE Jardin du Cloître de Meizoux.

**Petit jardin à la française**, construit en demi-cercle, structuré par **une allée centrale bordée de gros buis taillés et d'ifs**.

- QUERET Parc de la Sénatorerie.

Créé en 1907 par l'architecte paysagiste Sauvanet, dans un **style classique** associant des **parterres à la française** et des arbres et arbustes remarquables.

- SAINTE-FEYRE Parc du château.

Château construit par **Joseph Brousseau**. Parc avec **double alignement de tilleuls** sur la terrasse, belle **Orangerie**.



# BIBLIOGRAPHIE

**BABELON Jean-Pierre** : Jardins à la française, Imprimerie Nationale, 1999.

**BARIDON Michel** : Les jardins. Paysagistes, jardiniers, Poète, Editions Robert Laffont, 1998.

**BAZIN Germain** : Jardins, la recherche du paradis perdu, Editions du Chêne, Hachette Livre, 1999.

**BEAUX-ARTS**, Magazine, Hors-série, Le jardin et les arts, Avril 2001.

**BENETIERE Marie-Hélène** : Jardin, vocabulaire typologique et technique. Principes, d'analyse scientifique, Centre des monuments nationaux, Editions du Patrimoine, Paris 2000.

**CHARLES-LAVAUZELLE Pascale** : Les jardins de France, Editions Actes Sud.

**CONAN Michel** : Dictionnaire historique de l'art des jardins, Hazan, 1997.

**De GROOTE Christine** : Art des jardins en Europe, Artoria, 1997.

**HAUTECOEUR Louis** : Le Nôtre et l'art des jardins, Bibliothèque Nationale, 1964.

**Mark LAIRD** : Jardins à la française. L'Art et la Nature, Chêne, 1943.

Manière de montrer les jardins de Versailles, Préface de Jean-Pierre BABELON, Introduction de Simone HOOG. Editions de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1982.

**ROLF Toman** : Parcs et jardins en Europe, de l'Antiquité à nos jours, Könemann, 2000.

**TAILLARD Christian** : Joseph BROUSSEAU, architecte limousin au temps des lumières, PUB, 1992, pp 77 à 119.

**VIRGILIO Vercelloni** : Atlas historique des jardins en Europe, Hatier, 1991.

**VAN ZUYLEN Gabrielle** : Tous les jardins du Monde, Découvertes Gallimard, 1994.

**SCHINZ Marina** : Splendeur des jardins, Flammarion 1986.

# ANNEXES

## I Extraits des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Limoges.

- Séance du 03 décembre **1883** : proposition de Monsieur **JOUHANDEAU**. N°01
- Séance du 16 octobre **1907** : intervention de Monsieur **PLANCKAERT** (extraits). N°02
- Séance du 11 décembre **1978** : communication de Monsieur **FONT**. N°03

Source : Archives Municipales de la Ville de Limoges.

## II Les Projets concernant les jardins de l'Evêché.

- Projets de BARBIER et de BROUSSEAU, fin XVIII<sup>e</sup> siècle :
- « Plan général des bâtiments et jardins d'un Evêché à construire à Limoges » attribué à l'Ingénieur Charles-Jean **BARBIER**. N°04
- « Plan général des bâtiments et jardins de l'Evêché à construire à Limoges » Plan réalisé en partie par **BARBIER**, complété par Joseph **BROUSSEAU**. N°05
- « Evêché de Limoges. Plan Général non colorié » (non signé, non daté). N°06
- « Coupe du Terrain de l'Evêché de Limoges prise sur la ligne AB du Plan Général » (non signé, non daté). N°07

Source : Archives Départementales de la Haute-Vienne (cotes G 197 et G 198).

- Projets de remise en état des Terrasses et Jardins, début XX<sup>e</sup> siècle (?). N°08 et N°09

Source : Service des Espaces Verts de la Ville de Limoges.

- Projets de reconstitution de l'Agence de l'Arbre et des Espaces Verts :
- Projet dit « Projet initial » vers juillet **1972**, plan et perspective. N°10 et N°11
- Projet dit « Projet n°2 » décembre **1973**, plan et perspective. N°12 et N°13

Source : Service des Espaces Verts de la Ville de Limoges.

## III Les plans de Limoges : le secteur de l'Evêché.

- Plan dit d'ALLUAUD, **1768**. N°14
- Plan LEGROS, **1774**. N°15
- Plan DUTREIX, daté **1833**. N°16
- Plan TRESSAGUET, **1837**. N°17
- Plan TRIPON, **1838**. N°18
- Plan GRIGNARD, **1851**. N°19

Source : Archives Municipales de la Ville de Limoges.

- Plan des Terrasses et Jardins, daté **1901**. N°20
- Plan topographique des jardins, janvier **1972**, avant reconstitution. N°21
- Plan topographique des jardins, octobre **2000**, après reconstitution. N°22

Source : Service des Espaces Verts de la Ville de Limoges.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1883

---

**Présidence de M. RANSON, Maire**

---

La séance est ouverte à huit heures quarante-cinq.

Sont présents : MM. Tarrade, Despaux, Béchade, Gotteron, Peytavi, Dussoubs-Gaston, Thabard, Jouhandeau, Dubouché, Beaubiat, Roulhac, Majoureau, Barjaud de Lafond, Soumy, Gros, Soudanas, Duclair, Boisseuil, Arnoux, Dufraisseix.

M. Dufraisseix, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. Voisin s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

**Proposition contenant le vœu que les jardins de l'Evêché soient ouverts au public.**

M. Jouhandeau demande la parole et lit la proposition suivante :

« MESSIEURS,

» Tout le public sait et même reconnaît que le jardin de l'évêché fait partie du domaine de l'Etat, et que ce jardin était autrefois une promenade publique, c'est-à-dire sous le gouvernement de Juillet et même de la République de 1848 ; ce ne fut que le gouvernement du 2 Décembre, et qui finit à Sedan, qui fit une propriété privée, en jouissance par les évêques qui ont résidé à Limoges depuis cette époque et jusqu'à ce jour.

» Messieurs, nous, républicains, et qui représentons une ville républicaine, nous ne saurions trop faire attendre plus longtemps un vœu formulé auprès de Monsieur le ministre des cultes ; vœu tendant à ce que le jardin plus haut nommé soit réouvert au public, et que ce jardin soit affecté à une promenade publique. Il est à supposer que cette proposition sera soutenue très énergiquement par M. le Préfet auprès du gouvernement.

» Et M. le Ministre des cultes donnera une marque d'estime de plus à notre population limousine en faisant ouvrir les portes du jardin de l'évêché pour en faire une promenade publique. »

Après quelques observations présentées par M. le Maire, MM. Dubouché, Thabard et Beaubiat, la proposition de M. Jouhandeau est renvoyée à la Commission du contentieux.

**Anciens immeubles de l'évêché. — Demande  
d'attribution à la ville.**

M. PLANCKAERT, adjoint, s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

» Dans un ouvrage intitulé : « Limoges et le Limousin », guide de l'étranger, et publié en 1865 par un groupe de nos concitoyens, notre palais épiscopal est décrit de la façon suivante :

« Ce palais, d'un aspect imposant, plaît par la beauté de son développement et la régularité de son ensemble. Il se compose d'un corps principal et de deux ailes, le tout à deux étages; le rez-de-chaussée est à plein pied de la première terrasse ornée de jets d'eau comme la seconde.

» De ces jardins, étagés de la manière la plus pittoresque, et mieux encore des fenêtres du palais, on jouit d'une vue magnifique : l'œil embrasse un immense horizon borné par des montagnes éloignées, à travers lesquelles se déroule le cours sinueux de la Vienne et se développent les riantes prairies qui la bordent. Des fabriques diverses, jetées çà et là, animent le paysage, et les trois ponts jetés sur cette rivière produisent le plus pittoresque panorama.

» L'évêché de Limoges est un des plus beaux de France. L'étranger doit visiter avec satisfaction ce splendide monument et ses magnifiques jardins. »

» Ce palais, commencé en 1766 et achevé en 1787, est dû à l'architecte limousin Brousseau.

» Depuis le mois de septembre dernier, il a été classé parmi les monuments historiques.

» Vous n'ignorez pas que depuis quelque temps déjà une partie des jardins est devenue propriété de la ville; quant au surplus : monument et ce qui reste des susdits jardins, le tout est vacant, et il s'agit de lui donner une affectation. (...)

(...) » Du reste, « ce splendide monument et ses magnifiques jardins, » — pour employer les expressions adoptées par l'auteur du guide de 1865 — bien que ne faisant pas partie du domaine public, peuvent et doivent être jouis par l'ensemble de nos concitoyens; leur situation est telle que cette jouissance doit être privative, *ut singuli*, et ce dans la plus large acception du mot.

» Notre ville, et tout le monde le reconnaît, est dépourvue d'une promenade publique digne de son importance. (...)

(.../...) » Afin de faciliter l'accès de la nouvelle promenade et de la rapprocher en quelque sorte du centre de la ville, il suffirait de créer deux nouvelles ouvertures : l'une rue du Jardin, l'autre rue de l'Evêché.

» Evidemment, ces diverses installations et transformations ne s'exécuteront pas sans bourse délier; mais nous estimons qu'aucune hésitation n'est possible dans la circonstance et nous devons faire tous nos efforts, afin que nos concitoyens aient un accès facile et journalier dans les salles du palais et qu'ils puissent jouir de ces arbres séculaires, de ces pièces d'eau, de ces pelouses, de ce site magnifique, de cet ensemble architectural, en un mot, qui fait de ce coin de la cité un des plus beaux de France.

» Nous vous demandons donc d'émettre le vœu que l'ancien évêché de Limoges et ses dépendances soient remis à la ville, à la charge par cette dernière d'en disposer, après entente, avec le gouvernement, de façon à y assurer l'accès du public.»

Adopté.

(...) Ce que désire le conseil municipal, c'est que le public soit appelé à jouir du palais de l'Evêché et des jardins qui l'entourent. Que cette jouissance soit assurée par l'Etat, le département ou la commune, l'administration se déclarera satisfaite.

### ANNEXE N°3

#### Communication « à propos du Jardin de l'Évêché ».

M. FONT, s'exprime en ces termes :

« Mes chers Collègues,

» « Qu'avez-vous fait du jardin de ma jeunesse » ? titre un journal local, publiant les réflexions d'un lecteur sur le jardin de l'Évêché.

» L'auteur des réflexions préfère les jardins « à l'anglaise » et il cite la réussite du parc Victor-Thuillat et du parc de l'Aurence.

» Sa prédilection pour ce type de parc est aussi la mienne.

» Mais c'est une erreur de classer les jardins de l'Évêché, avant leur récent réaménagement, dans cette catégorie. Il s'agissait, en réalité, de jardins « à la française ». Mais abatardis. Transformés après coup, ils ne correspondaient plus aux plans originels établis au XVIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que les plans des bâtiments, plans que je me ferais plaisir de montrer au lecteur désabusé.

» Lorsque la Municipalité a dû réaliser certains travaux devenus indispensables (drainage du sous-sol, réfection de canalisations, des allées, du bassin, etc.), les Bâtiments de France ont tenu à la reconstitution de l'ordonnance

première dans toute la mesure du possible, du moins dans son esprit, car le site est classé.

» Certes, l'ordonnance peut paraître austère, rigide. Elle est en harmonie avec la très sobre façade du Palais de l'Évêché.

» Par ailleurs, « tous les arbres » n'ont pas disparu, loin de là. Il reste un mail particulièrement bien fourni.

» Quant à la roseraie, il n'y a pas lieu de la regretter. Elle était très quelconque. Elle va être, en 1979, avantageusement remplacée par une nouvelle roseraie plus vaste et plus riche en variétés, dans le Val de l'Aurence, au Mas-Jambost.

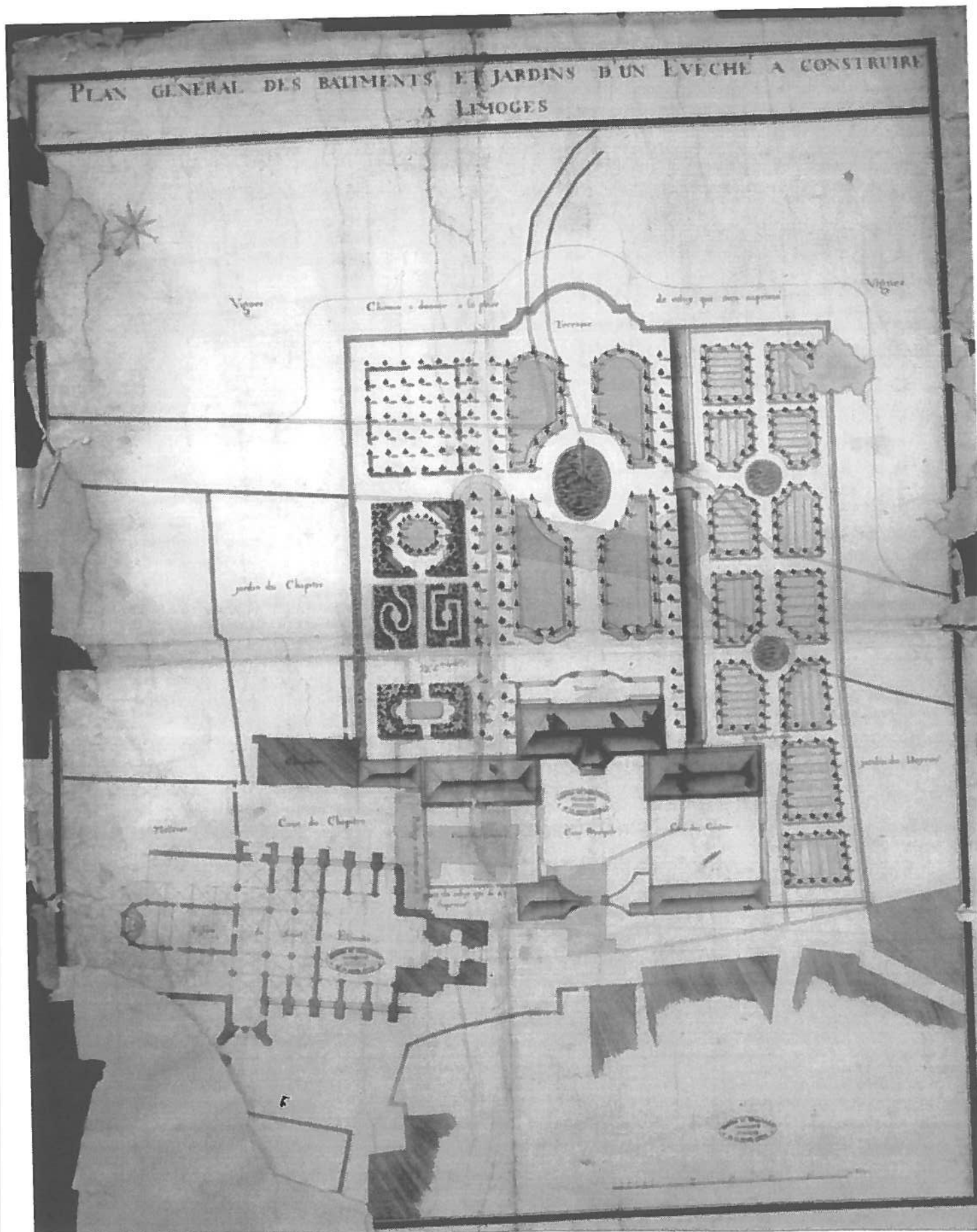
» Est-il nécessaire de rappeler que le transfert des jardins de culture de la Ville en un lieu plus propice, à la Vergne, et la démolition d'un ensemble d'immeubles vétustes, ont permis non seulement l'élargissement nécessaire du boulevard de la Corderie, mais d'ajouter un hectare aux jardins de l'Évêché.

» Désormais plus ouverts, mieux accessibles au public que la partie historique, où l'on ne pouvait aboutir que par le quartier de la Cathédrale, les jardins de l'Évêché constituent par leur caractère, leur ampleur, leur structure, un ensemble qu'un spécialiste hautement qualifié a bien voulu déclarer remarquable.

» Les jardins de l'Évêché ont retrouvé une nouvelle jeunesse. »

Le Conseil donne acte à M. Font de sa communication.

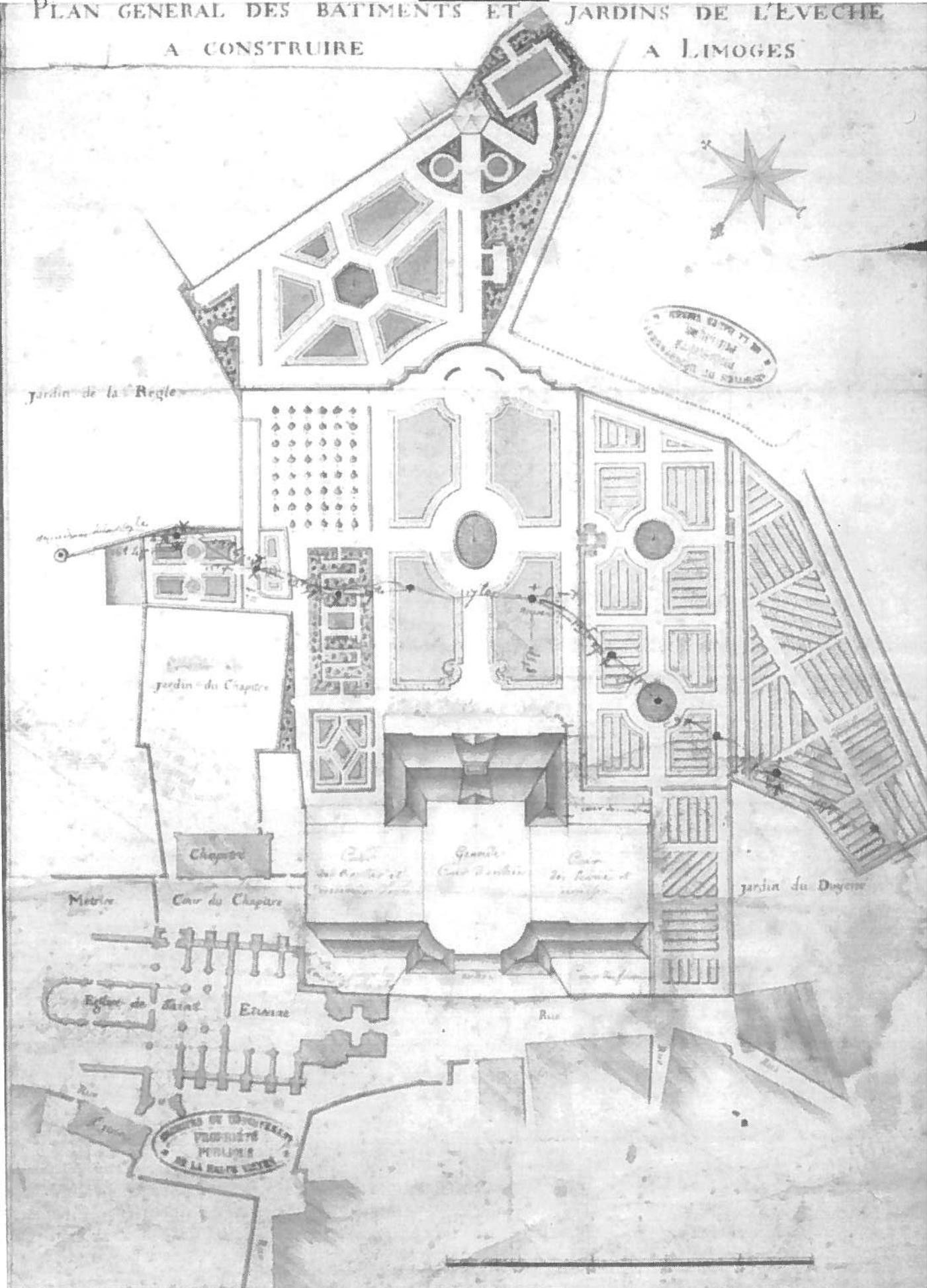
*Action pédagogique menée au musée municipal de l'Évêché*



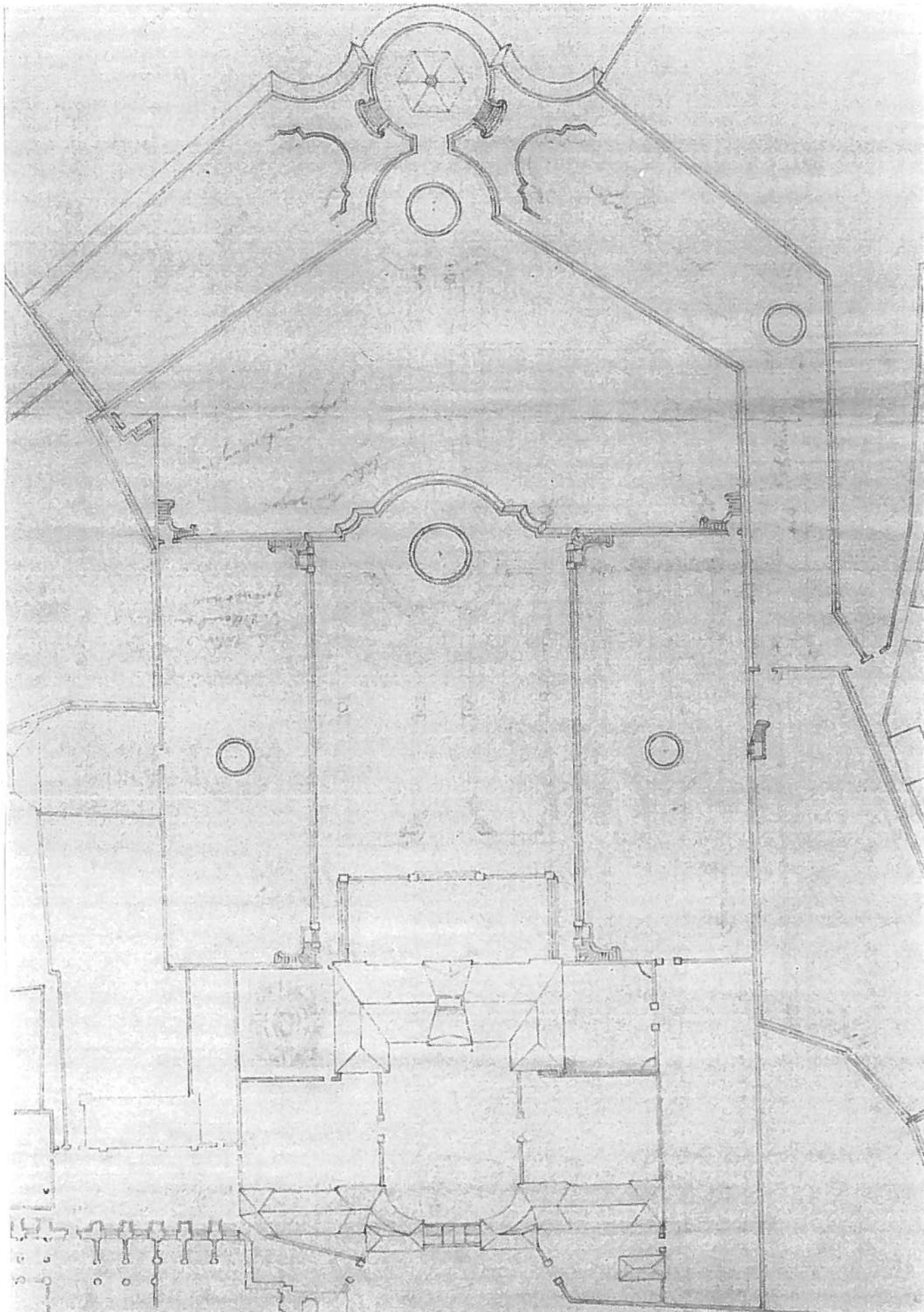
Action pédagogique maec au musée municipal de l'Evêché

**ANNEXE N°5**

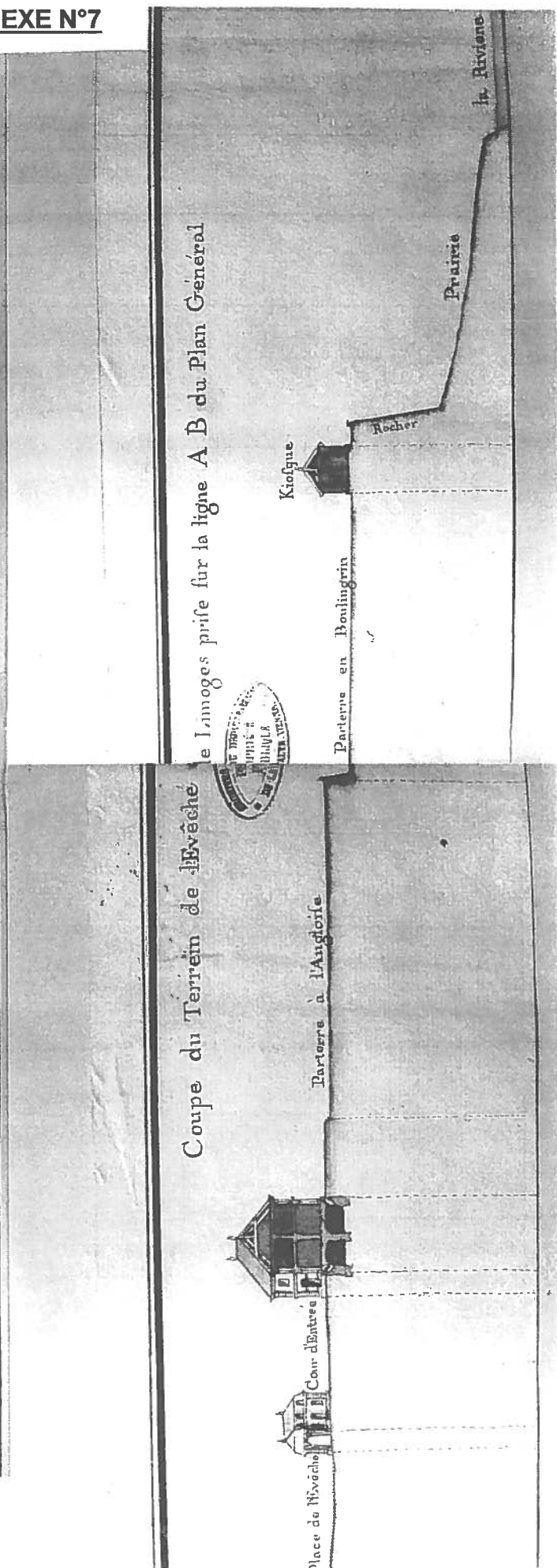
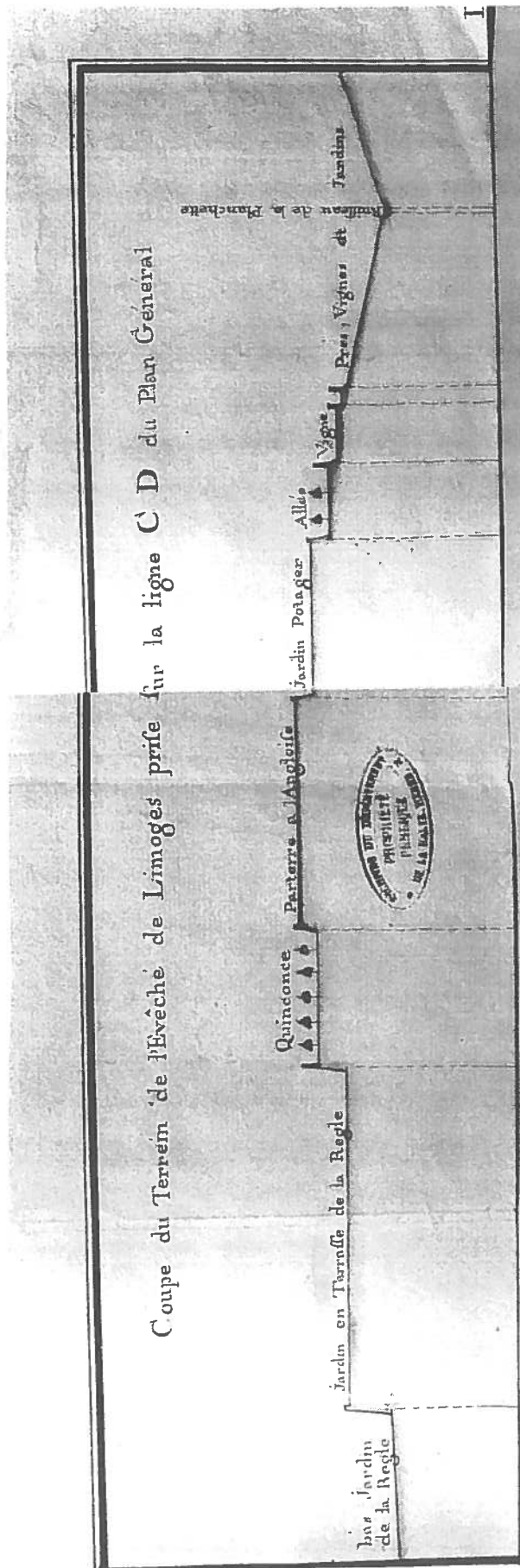
**PLAN GENERAL DES BATIMENTS ET JARDINS DE L'EVECHE  
A CONSTRUIRE A LIMOGES**

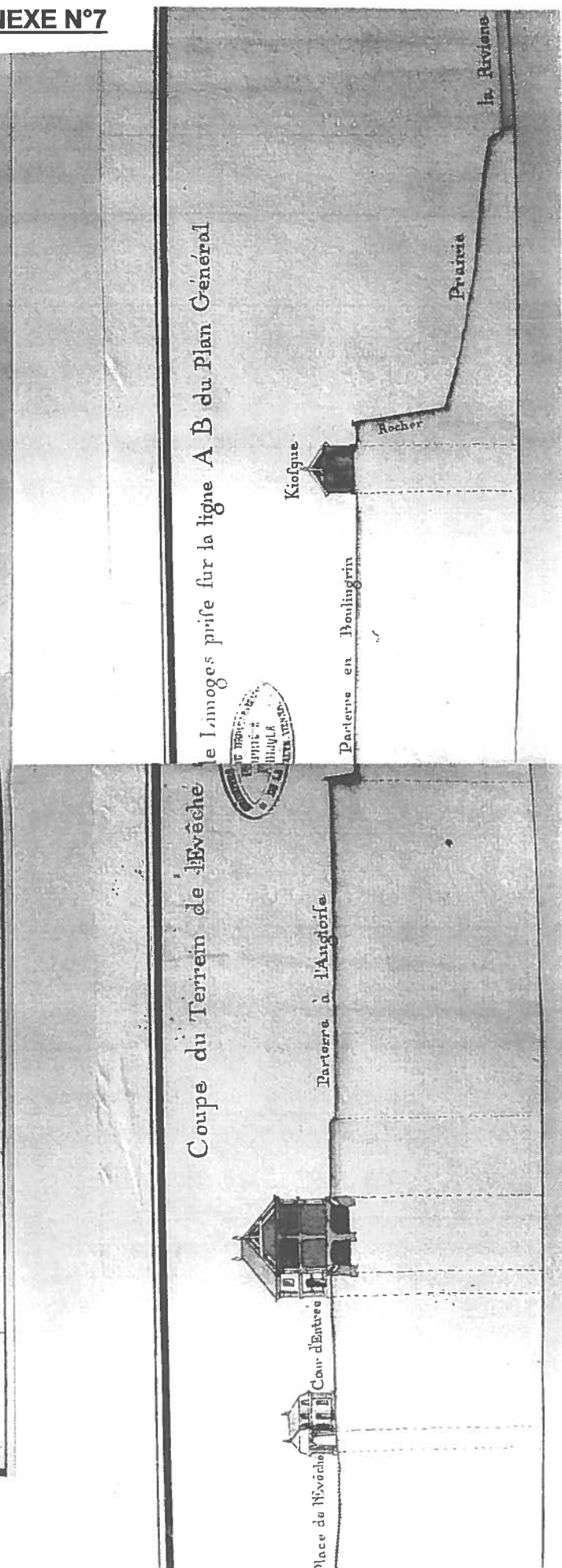
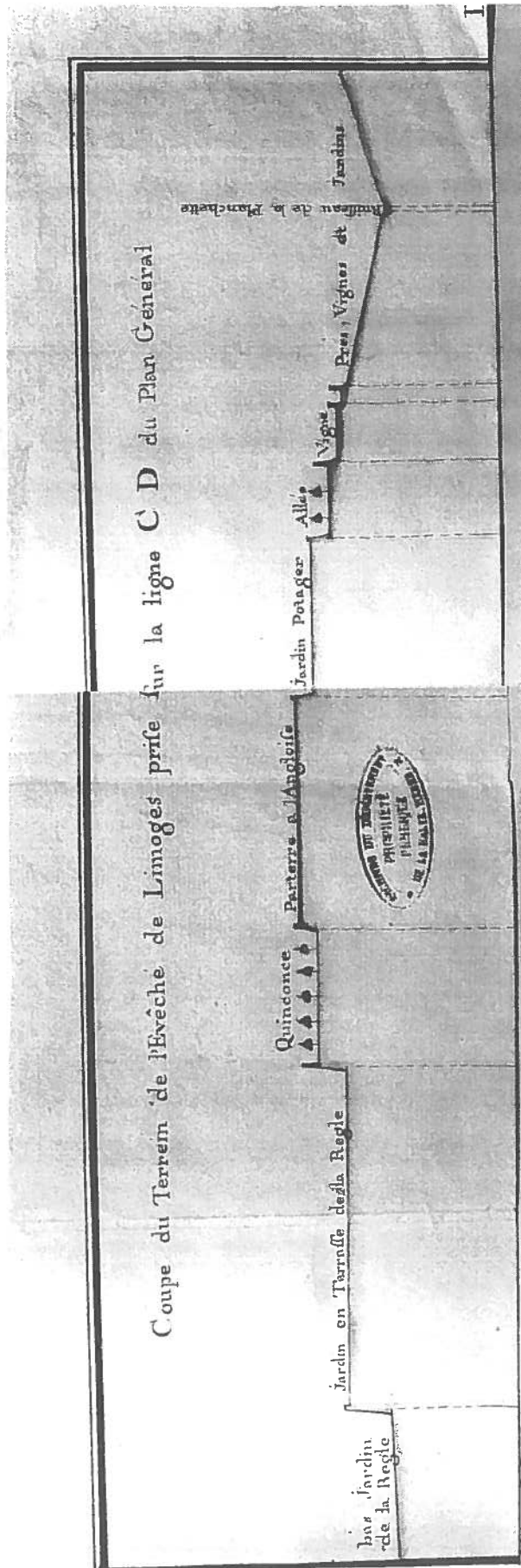


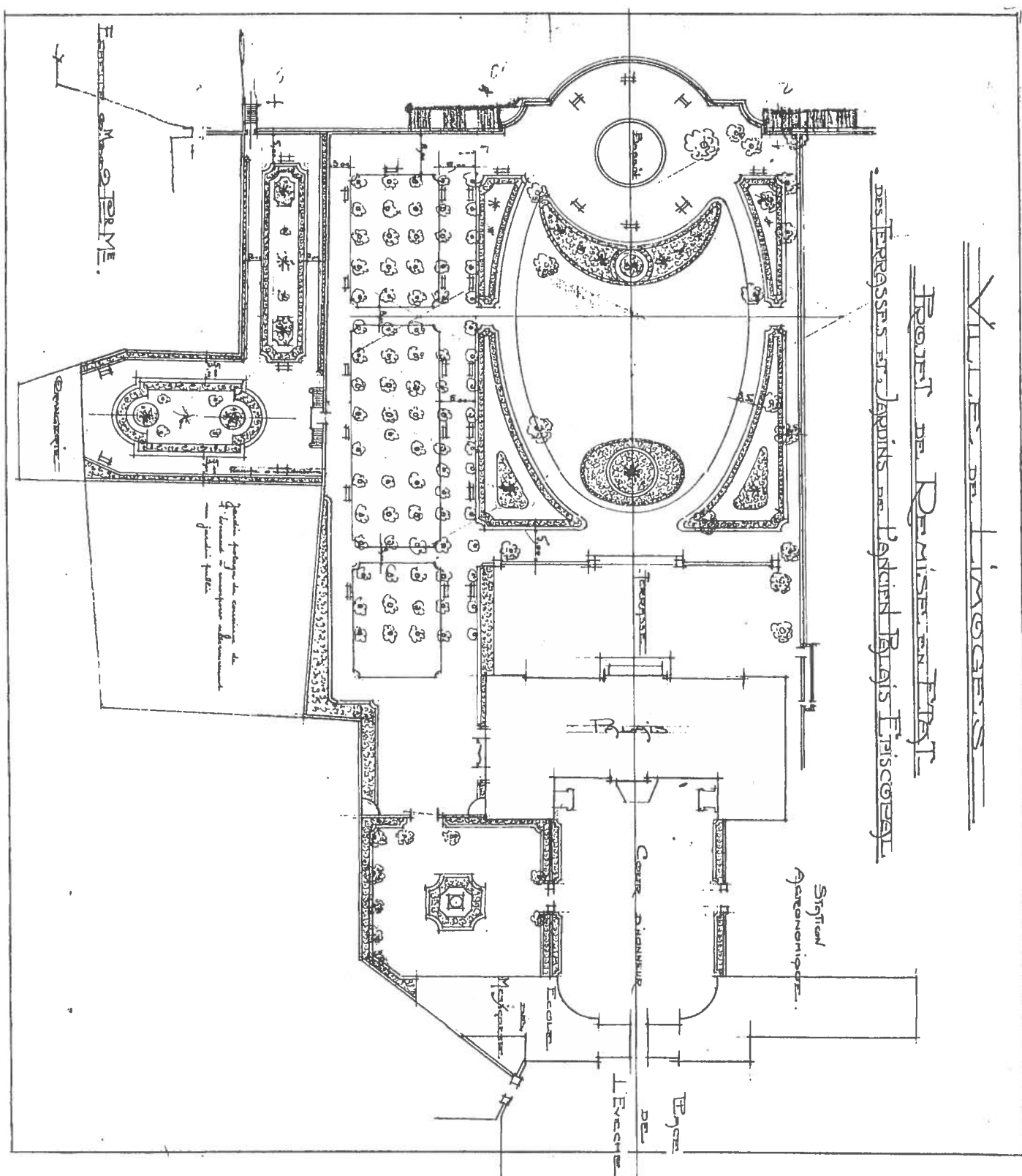




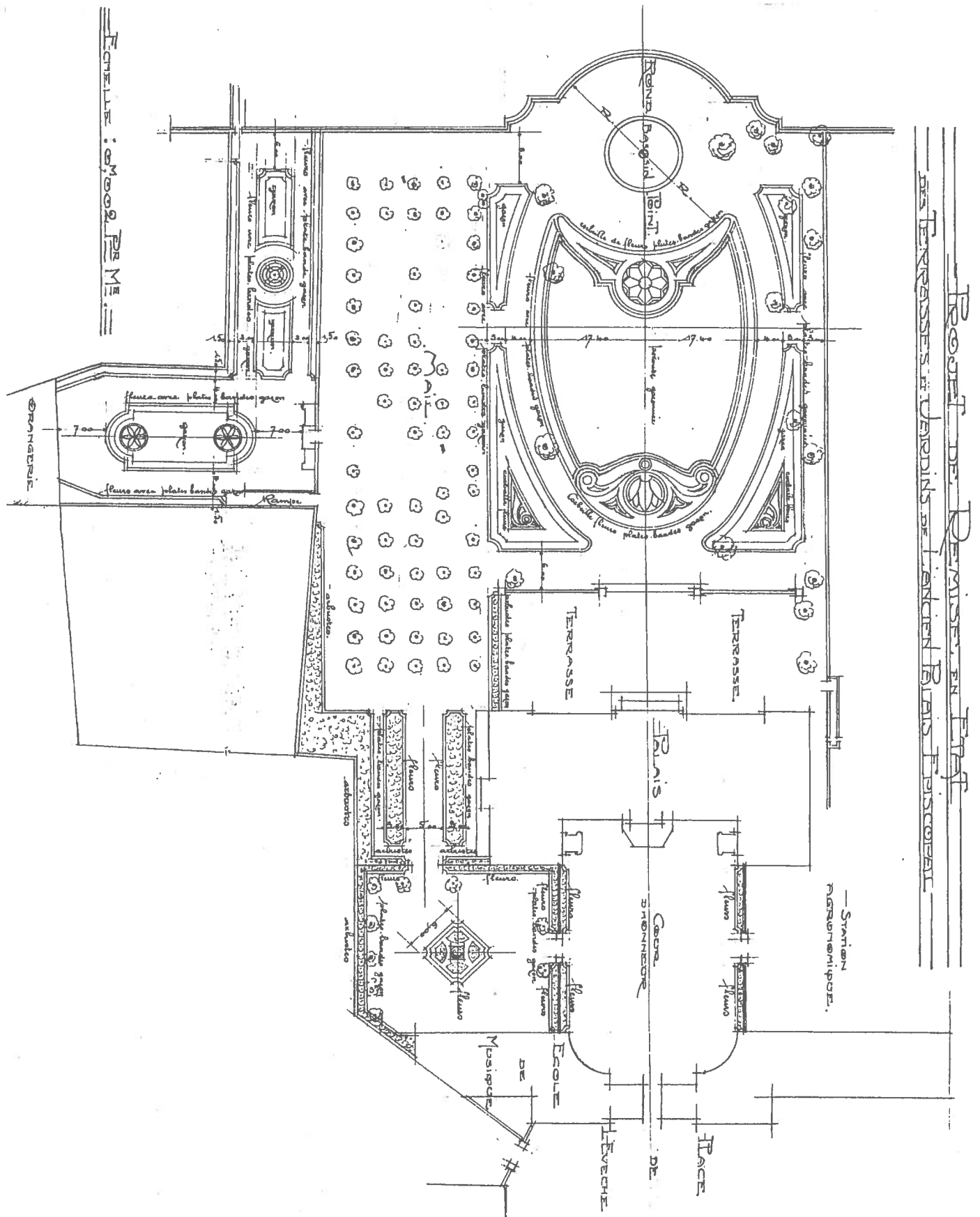
Action pédagogique maec au musée municipal de l'Evêché



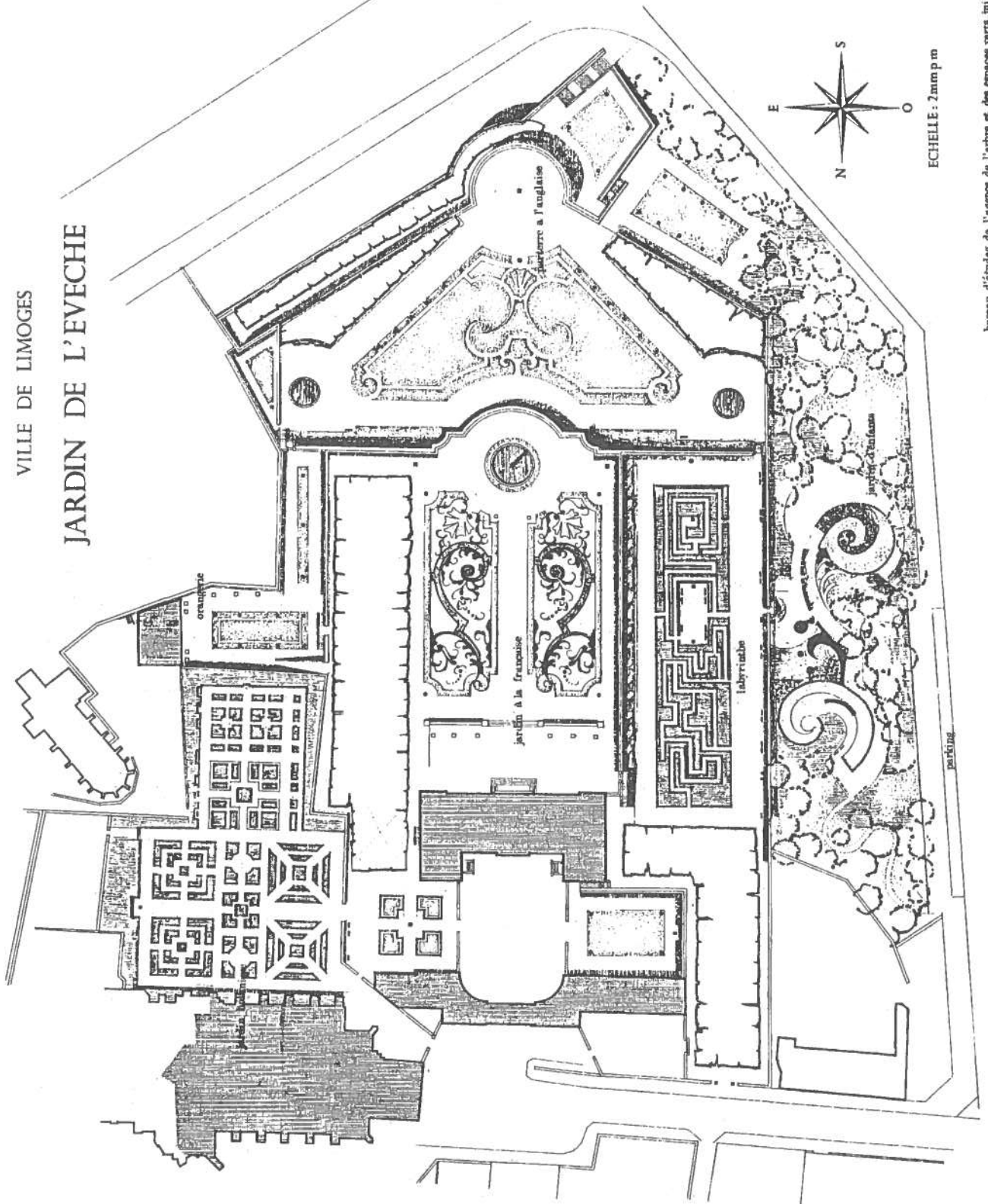






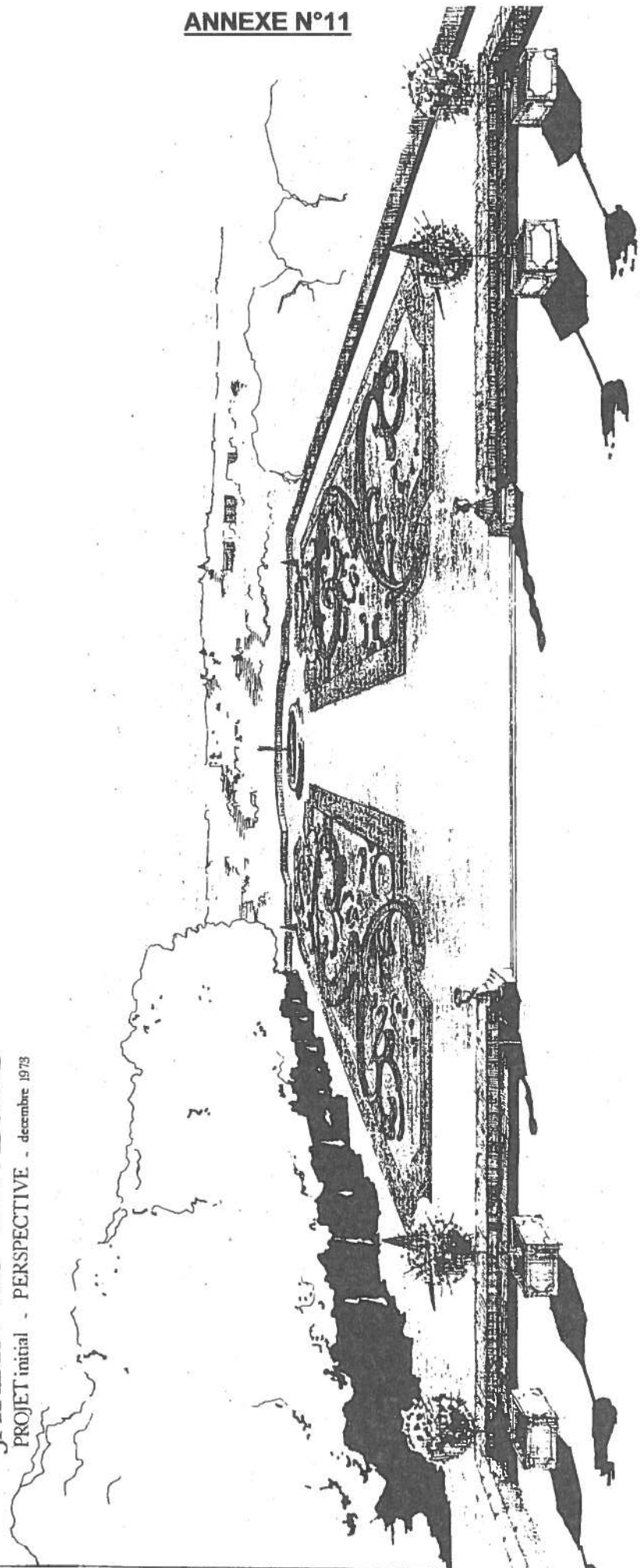


VILLE DE LIMOGES  
JARDIN DE L'EVECHE



bureau d'études de l'agencement de l'espace et des espaces verts, juillet 1972

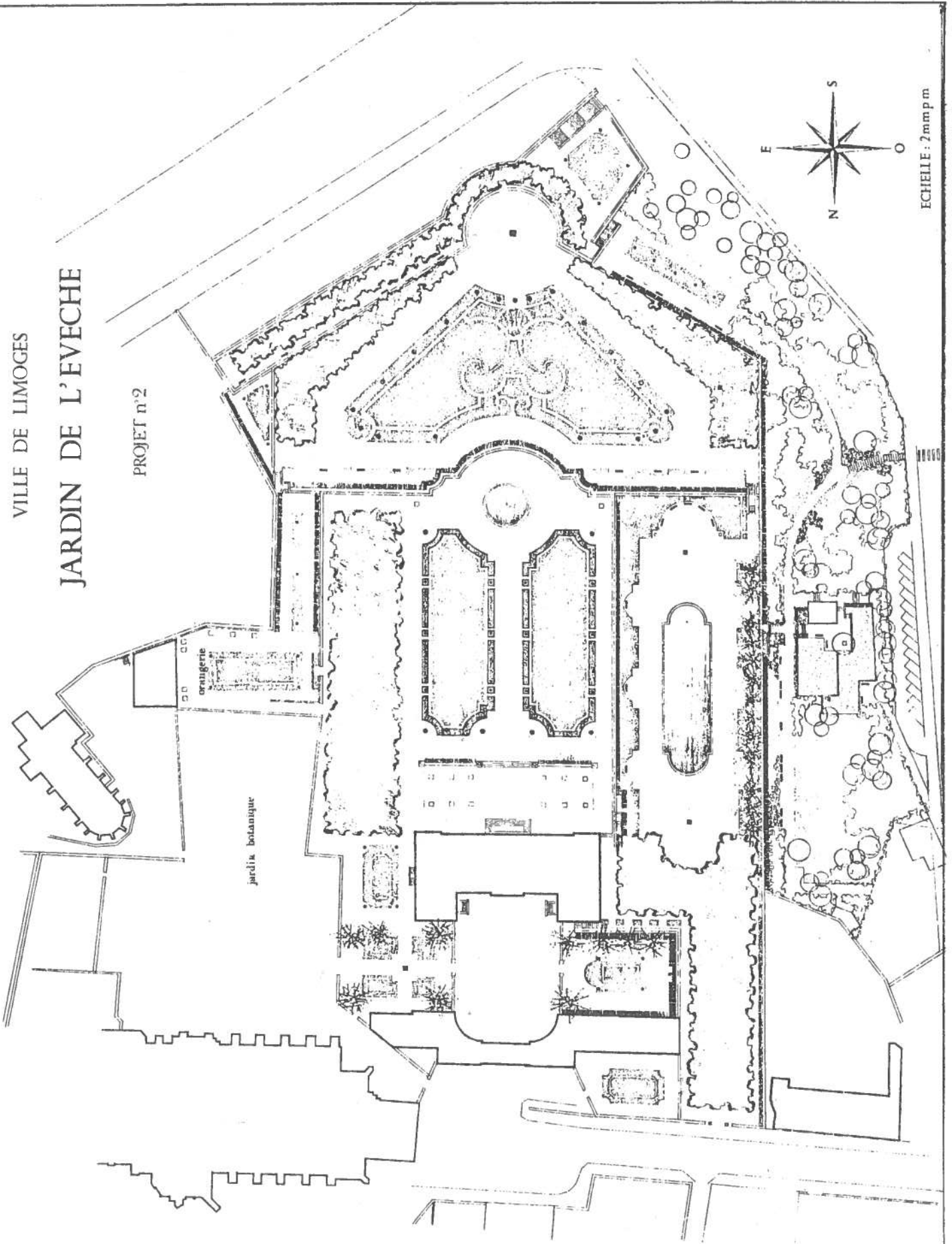
VILLE DE LIMOGES  
**JARDIN DE L'ÉVÊCHÉ**  
PROJET initial - PERSPECTIVE - décembre 1973



Action pédagogique maec au musée municipal de l'Évêché

VILLE DE LIMOGES  
JARDIN DE L'ÉVÊCHÉ

PROJET n°2

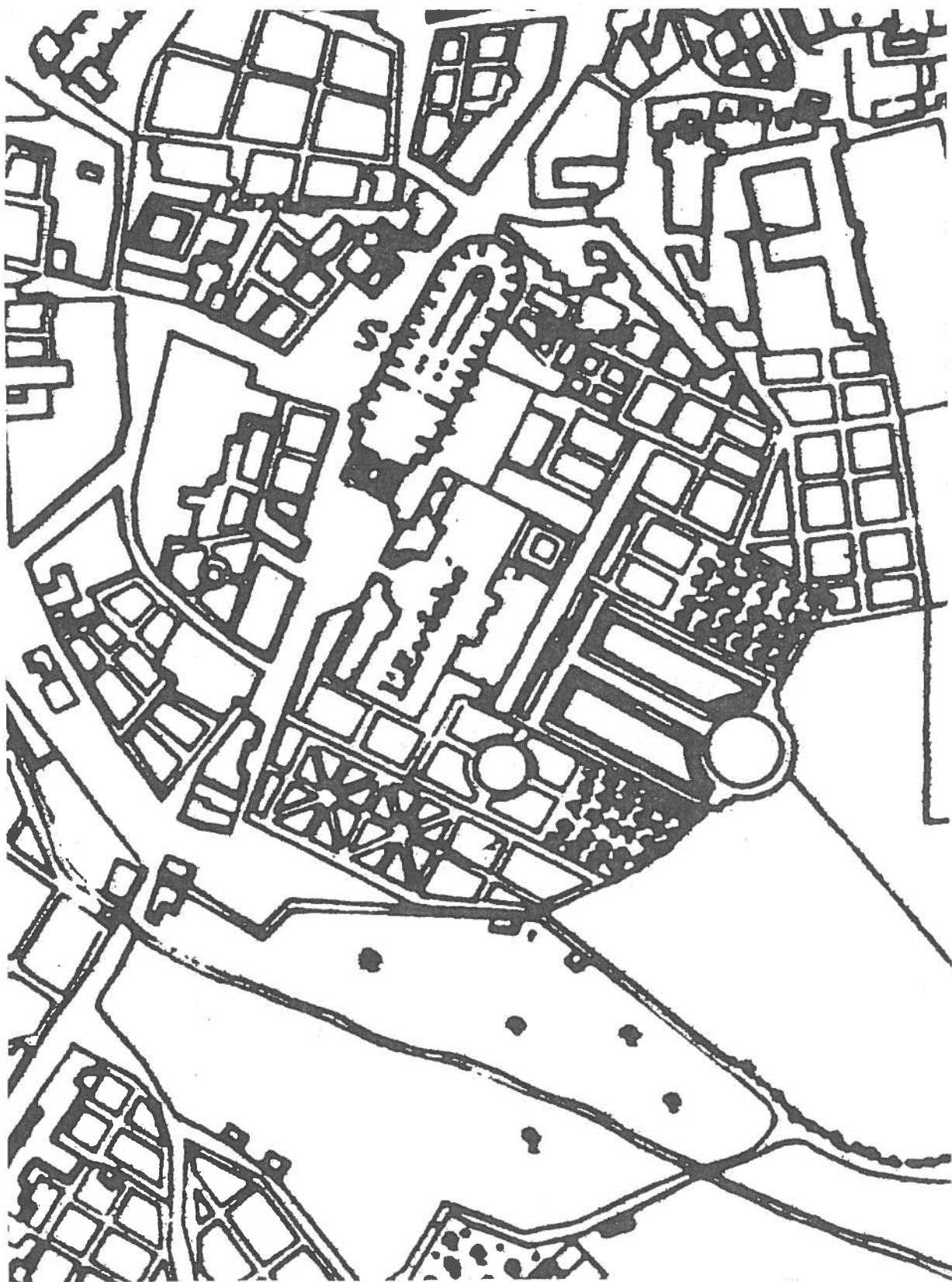


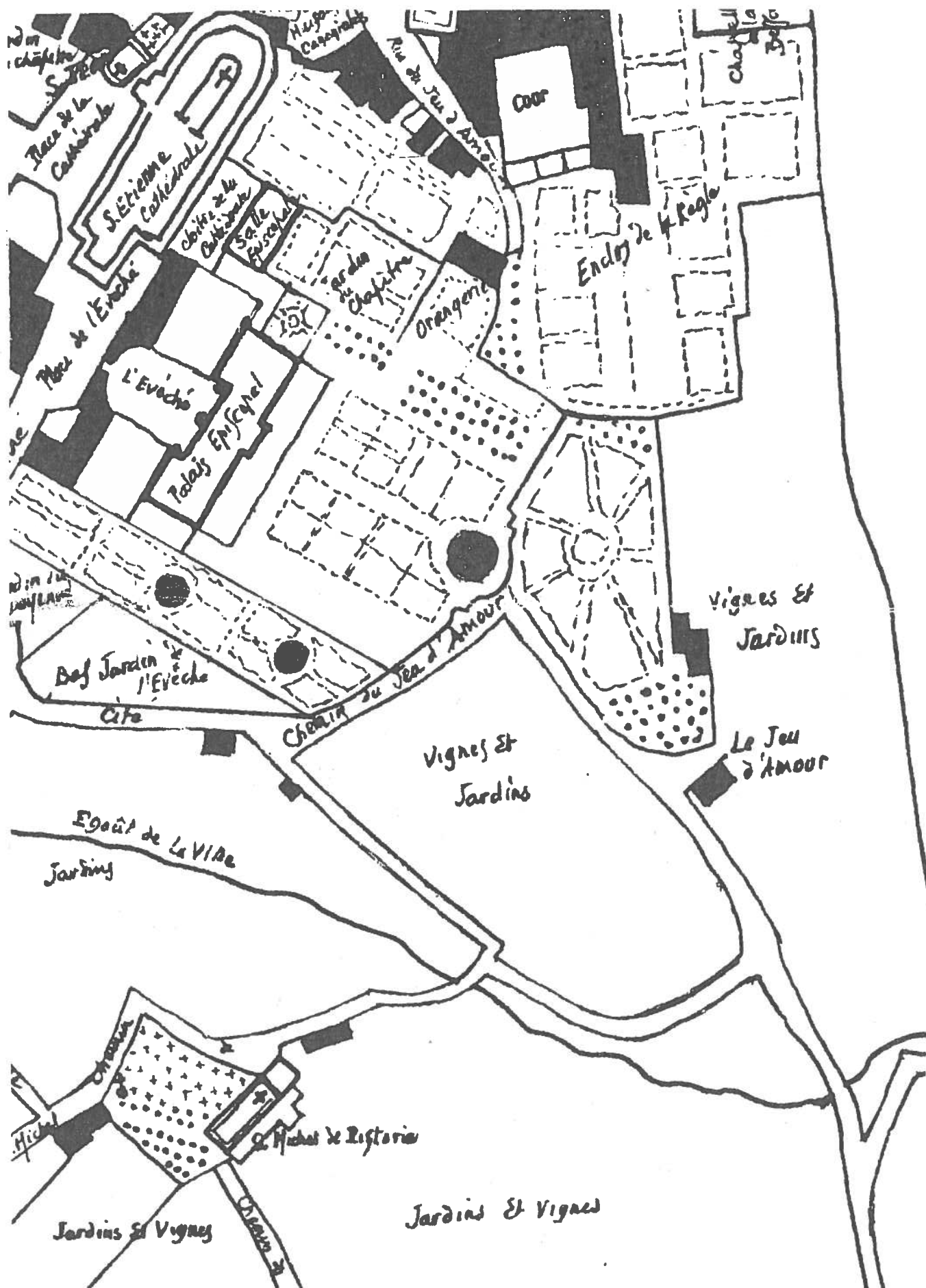


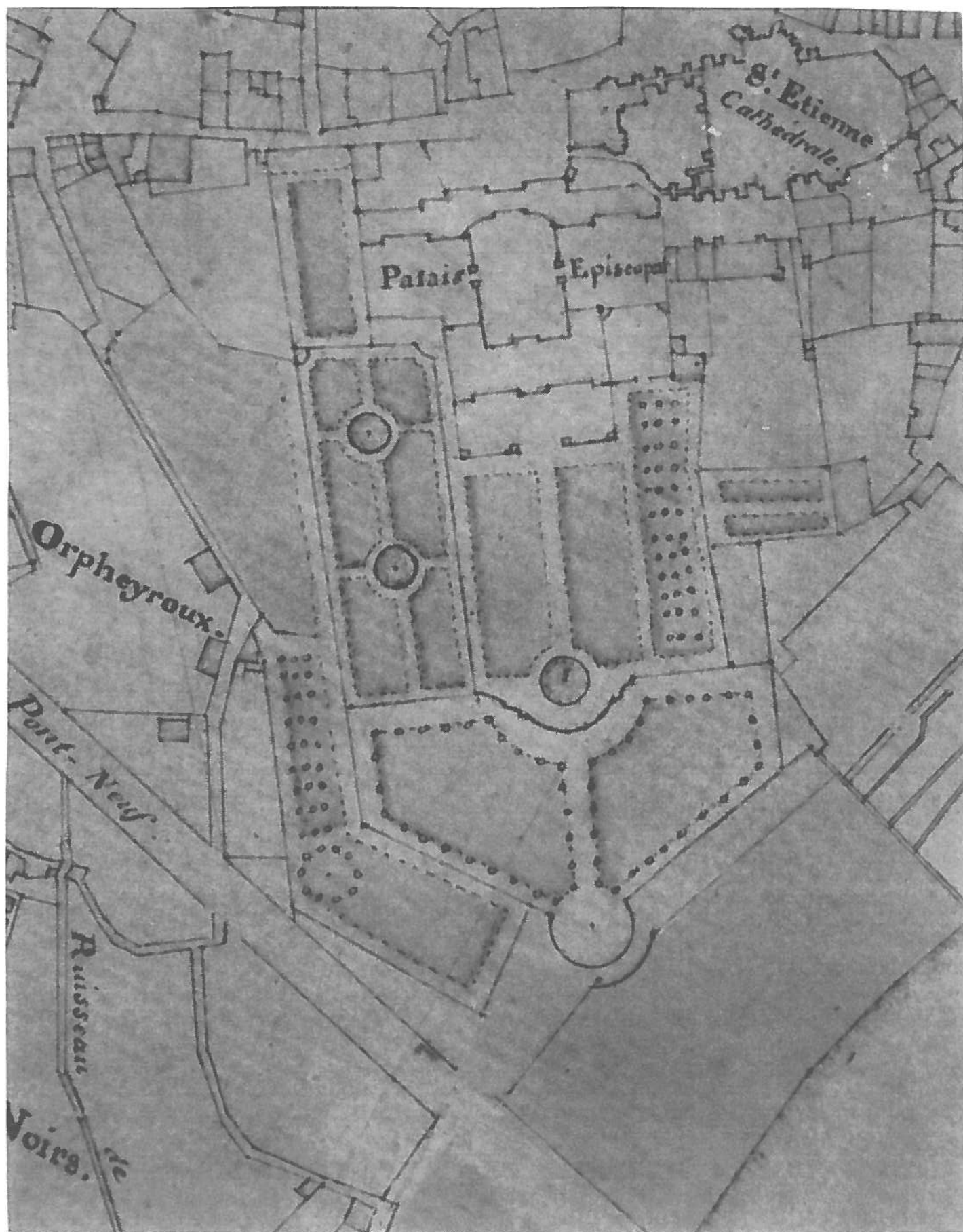
VILLE DE LIMOGES  
**JARDIN DE L'ÉVÊCHE**  
PROJET n°2 - PERSPECTIVE - décembre 1973



Action pédagogique maec au musée municipal de l'Évêché

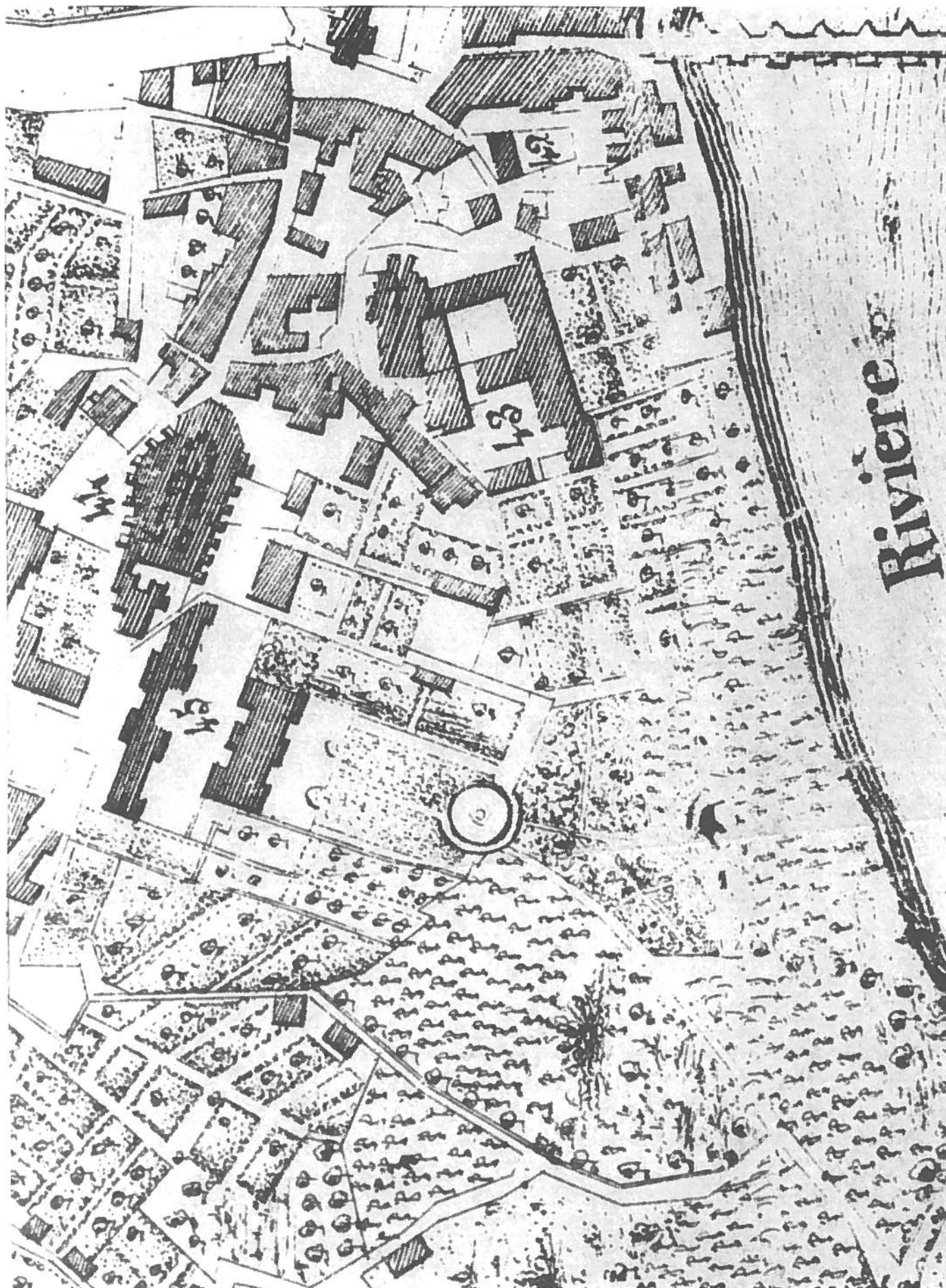




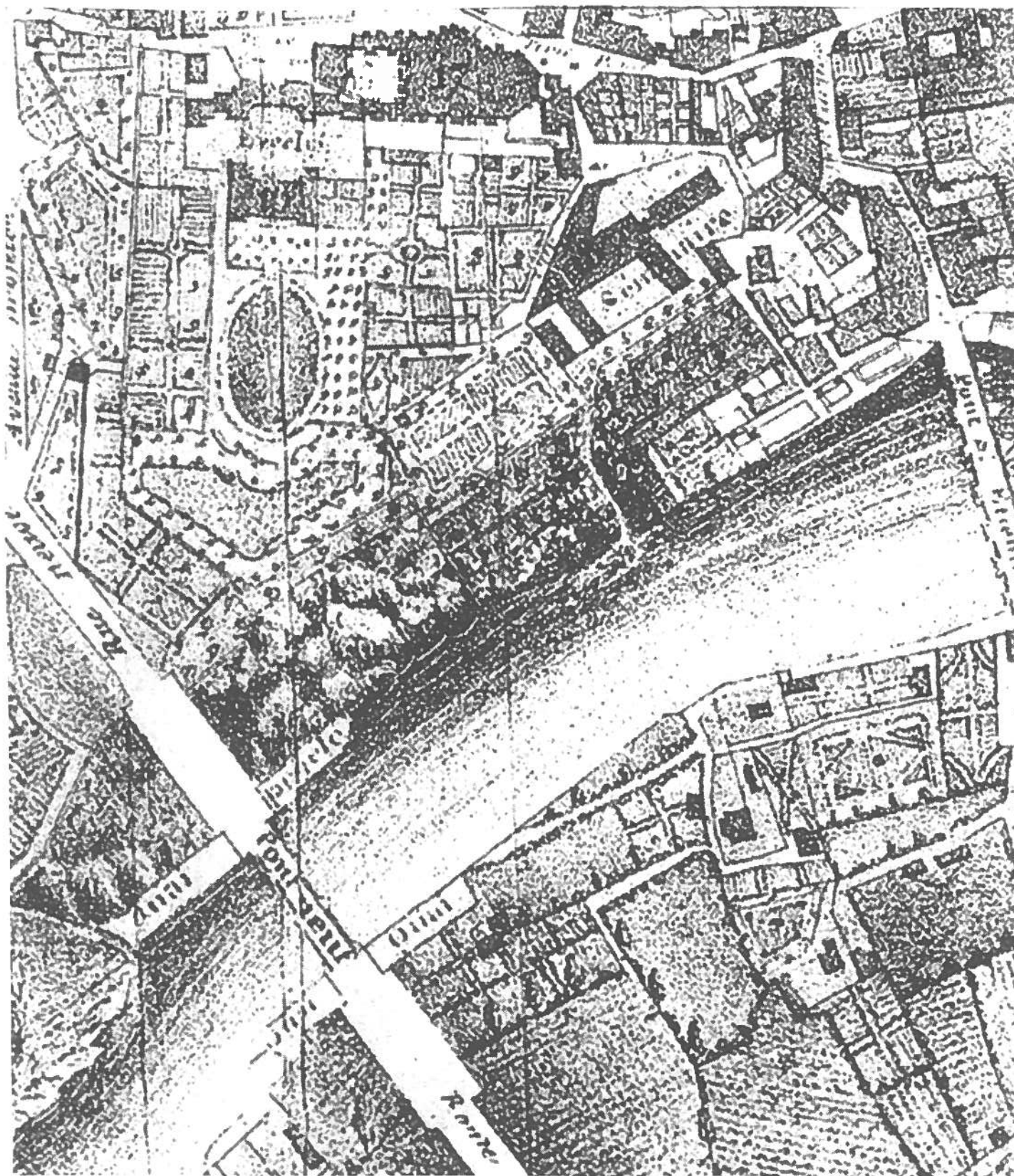


Action pédagogique maec au musée municipal de l'Evêché



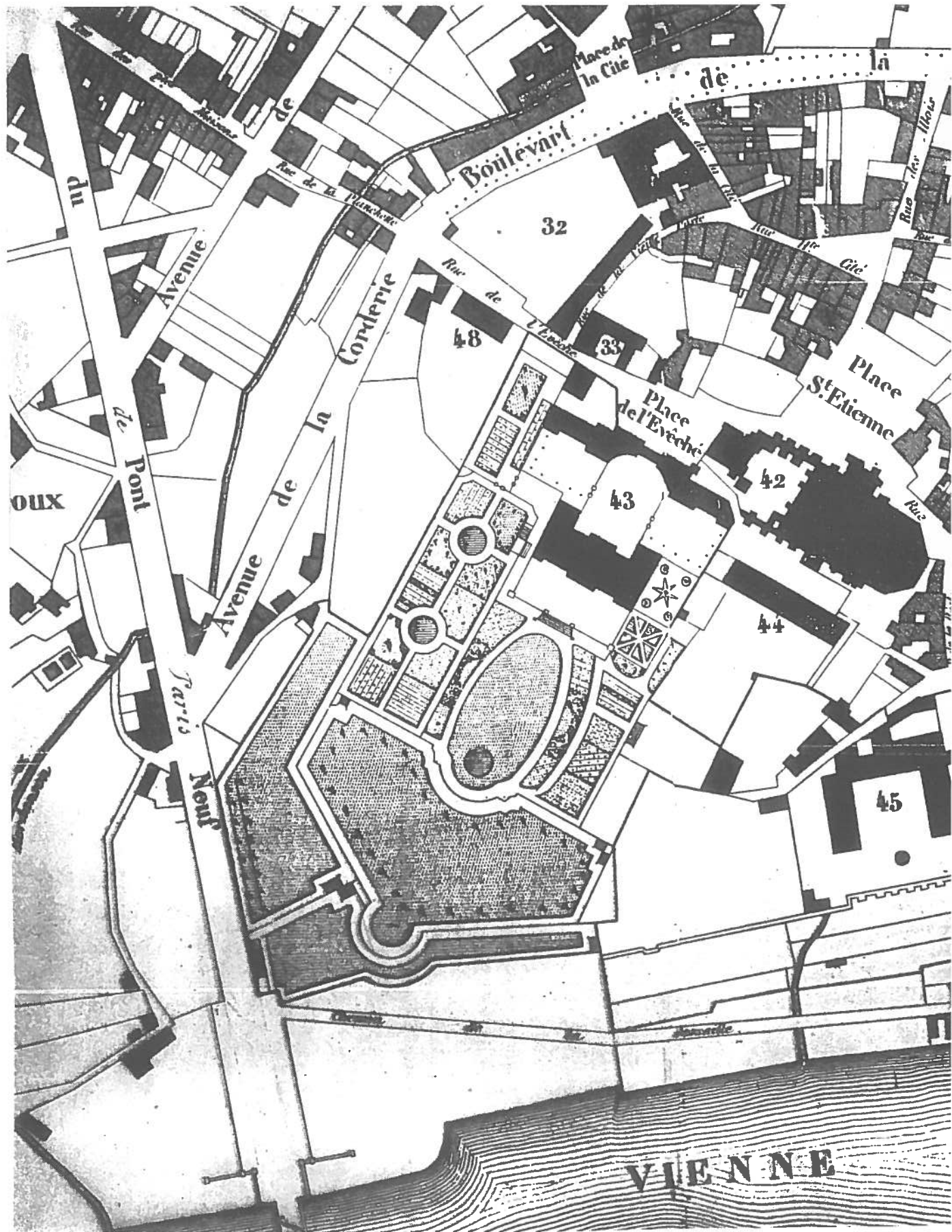


Action pédagogique maec au musée municipal de l'Evêché



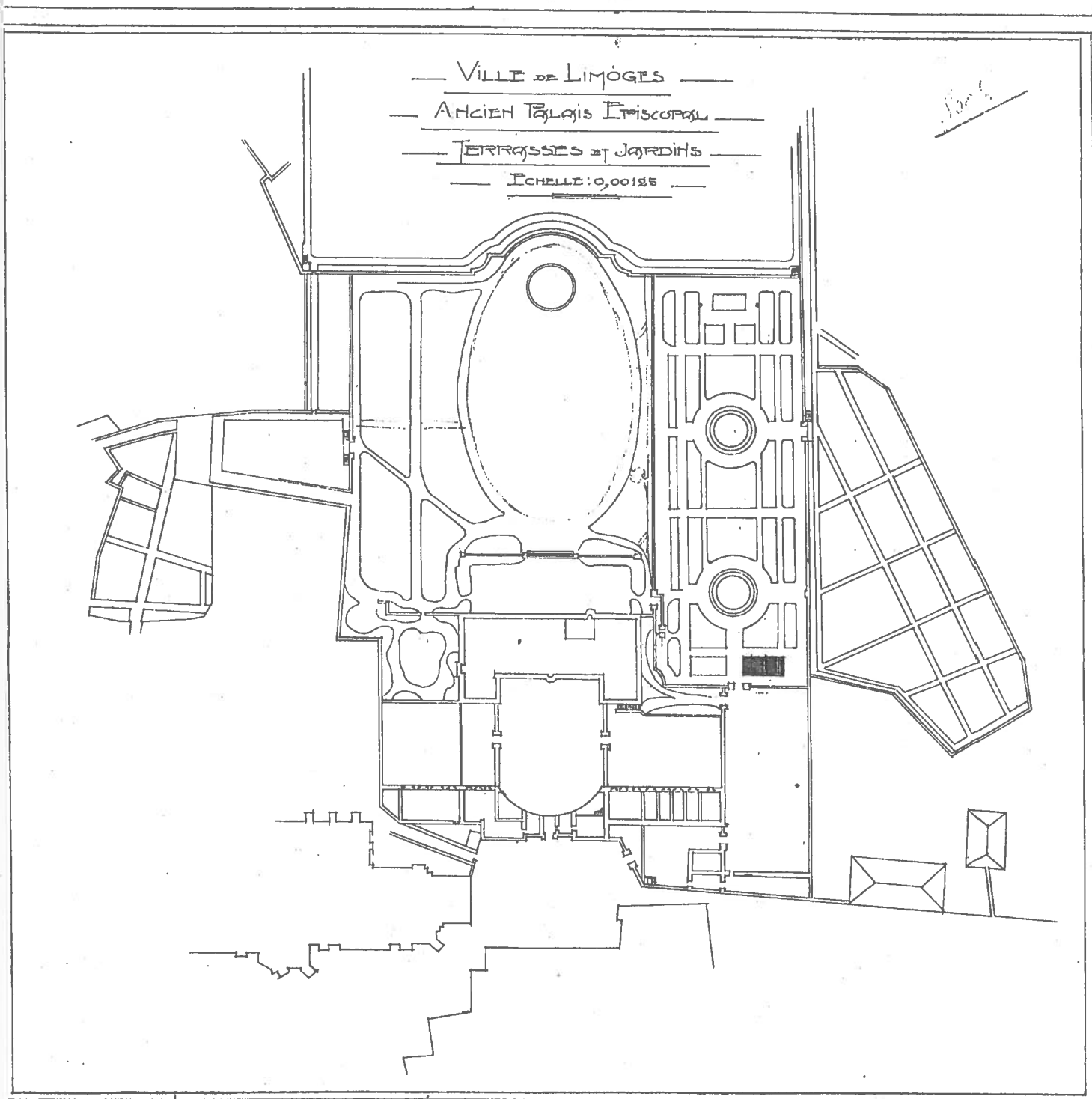
Action pédagogique maec au musée municipal de l'Evêché



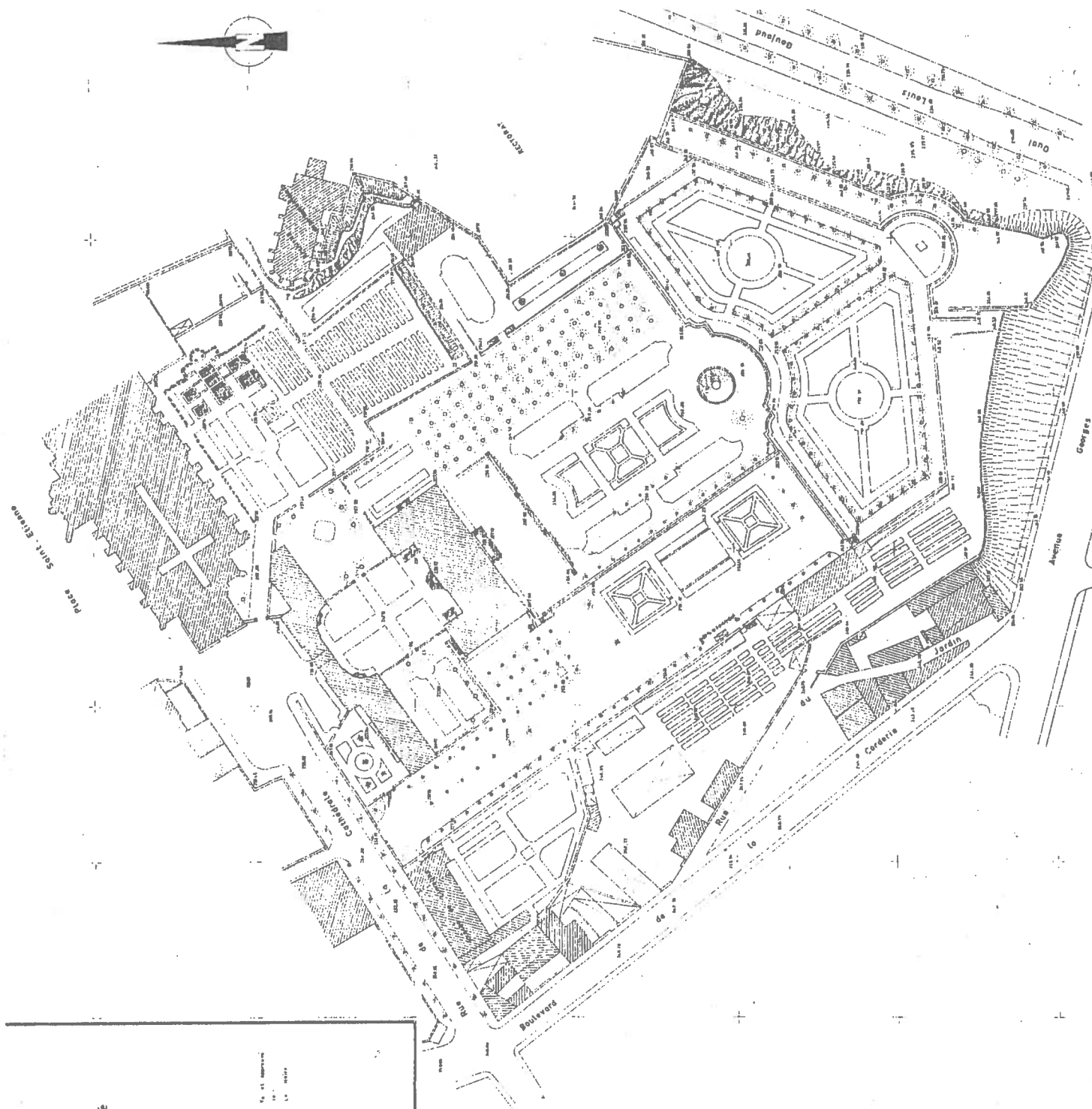


Action pédagogique maec au musée municipal de l'Evêché

**ANNEXE N°20**







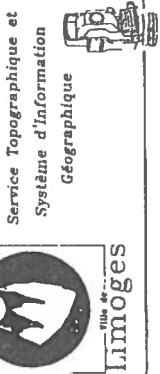
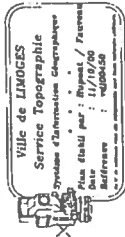
## Jardins de l' Evêché

## Plan topographique

| Temperature, °C | Volume of gas, ml | Volume of gas, ml | Volume of gas, ml |
|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 0               | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 10              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 20              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 30              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 40              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 50              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 60              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 70              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 80              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 90              | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
| 100             | 0.00              | 0.00              | 0.00              |

Action pédagogique maec au musée municipal de l'Evêché

# ANNEXE N°22



Musée de l'Evêché

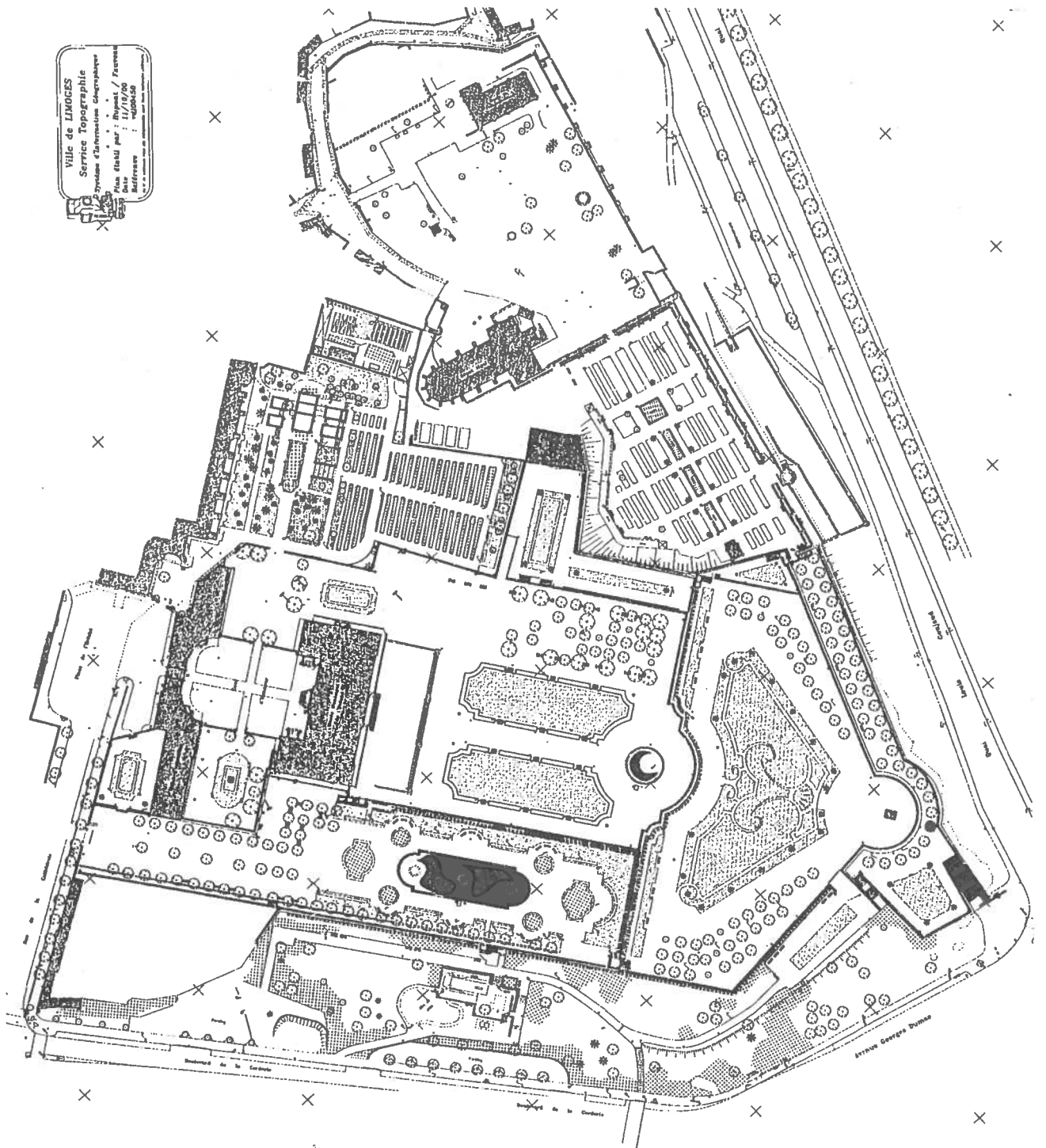
Jardins de l'Evêché

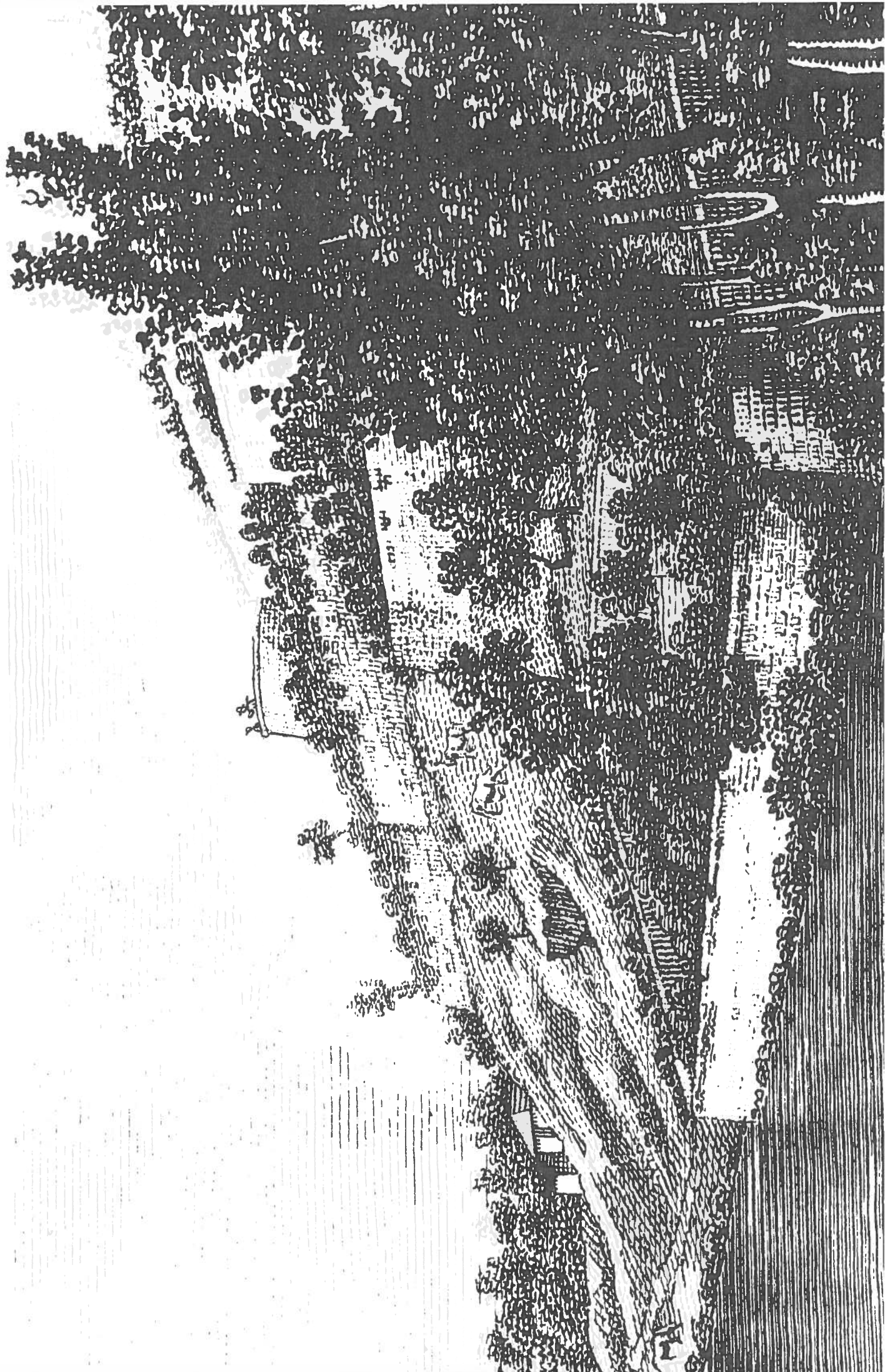
## PLAN TOPOGRAPHIQUE

XX Lambert sans centre, 2 arhams/étriques

Echelle : 1 / 500

Plan N° 4000450 Date: 11/10/00 Etabli par: Dupont/Pavane





## VUE DES JARDINS DE L'ÉVÊCHÉ.

L'Évêché de Limoges est le plus beau monument moderne que cette ville renferme. La situation des jardins qui descendent en amphithéâtres successifs jusqu'aux bords de la Vienne, feront toujours l'admiration des amateurs. Il serait difficile de trouver ailleurs une perspective plus magnifique. Le palais est bâti en belle pierre de taille; l'architecture est d'une noble simplicité, qu'un peu plus d'élévation rendrait plus majestueuse. Le bon goût semble en avoir dirigé l'exécution. Il fut élevé à grands frais par Mgr. Duplessis-d'Argentré (Louis-Charles), successeur de Mgr. Coëtlosquet, précepteur des trois augustes frères dont l'un veille aujourd'hui sur les destinées de la France.

Ce digne prélat l'habita jusqu'à ce que les malheurs des temps le forcèrent d'aller chercher un asile à Munster, où Dieu l'appela à lui avant le retour de nos Princes légitimes.

Dans la vue que nous présentons, on voit dans le fond un petit bâtiment réfléchi dans les flots, c'est une filature de coton, appartenant à M. Constantin. Sur la droite, les jardins de l'évêché; ils dominent de toutes parts à une grande distance. La Vienne coule paisiblement au bas, et par son cours sinueux, récrée l'œil qui la voit se perdre et reparaitre tour à tour. Des maisons de campagne, des champs cultivés, de beaux arbres s'offrent aux regards du spectateur. Dans l'été une foule de baigneurs viennent sur ces bords riants animer ce tableau délicieux. Dans la belle saison les amis de la promenade ne manquent point de s'y rendre, ils peuvent à leur gré s'enfoncer sous des voûtes de feuillages ou dans des réduits silencieux, et méditer à loisir, ou bien se distraire par l'agréable spectacle dont nous venons de parler.

On a trouvé, lors de la fondation du palais épiscopal, grand nombre d'antiquités qui attestent l'existence d'un temple dédié à Vénus ou à Priape. M. Martin, ancien secrétaire de la société d'agriculture, possède des dessins faits d'après les restes de ce singulier et inconcevable monument.

Couverture et dos : « Vue des jardins de l'Evêché » (détail)  
Archives départementales de la Haute-Vienne  
Cote 1 fi Dessins et Estampes 89.

# LIMOGES